



Journal d'érailleur l'heure vélo

Sept
08

n°58

**Broc' à
vélo
à Roubaix**
(place de la liberté)
le 4 octobre
(de 8 H à 15 H)

www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org www.droitaavelo.org

AMÉNAGEMENTS

Plan vélo pour Arras ? P 2

RD 207 à Hallennes P 4

APPEL

*Les 100 ans du Grand
boulevard* P 6

INTERVIEW

SOS vélo P 6

MILITANTISME

Stylo et vélo P 7

Cohabitation P 7

VÉCU

Brève rencontre P 8

BRÈVES

P 9

SCÉNARIO

Ve'lisle P 10 - 11

VOYAGE VÉLO

Carnet de l'Est P 11 - 12

Fragments de Suisse
P 13 - 14

BALADES

Dynamobile P 19

Le long de l'Escaut P 19

Journée Voies Vertes P 20

Le code de la rue est en route !



Nouvelles mesures :
page 3 (édito) et page 18

Premières applications :
*les double-sens du centre de
Valenciennes page 5*

Carnet de l'Est P 11 - 12
Fragments de Suisse
P 13 - 14

Dynamobile P 19
Le long de l'Escaut P 19
Journée Voies Vertes P 20



Du 15 au 22 septembre :

Semaine de la mobilité

Agenda complet page 12

Un plan vélo pour Arras ?

À Arras, l'antenne de l'ADAV fête ses 3 bougies. Le groupe s'étoffe petit à petit et c'est tant mieux car il y a beaucoup à faire ! La fête du vélo 2008 a été un succès à Arras le samedi 7 juin. Le matin, un stand d'information et de promotion du vélo devant le beffroi a permis d'avoir des contacts fructueux avec 20-30 Arrageois. L'après-midi, 60-70 cyclistes ont participé à la 3e sortie à vélo encadrée à la découverte des aménagements cyclables arrageois malgré le temps maussade. 3 articles de presse ont couvert l'événement. Ces activités permettent de faire connaître l'ADAV et le vélo au quotidien aux Arrageois.



Avenue Lobbedez : la place du vélo à Arras ?

Après la période électorale, l'ADAV a repris les contacts avec les élus dans le cadre d'un lobbying qui se veut actif et constructif. L'ADAV Arras avait transmis son mémorandum en juin à la Ville d'Arras et à la Communauté urbaine. Celui-ci présente 10 actions à mettre en œuvre pour une vraie politique cyclable à Arras et dans la CUA. Une liste de cyclofiches (aménagements cyclables à réaliser) a aussi été transmise lors d'une rencontre avec le nouvel adjoint en charge du domaine public. Ce sont principalement des bandes cyclables et des sas vélo à peindre aux carrefours à feux, des arceaux à installer, des doubles-sens cyclables à ouvrir, des passages pour cycliste à améliorer ou à créer. La liste contient déjà plus de 200 cyclofiches et continue à s'allonger.

C'est la base d'un plan vélo pour Arras. Elle a été retravaillée avec un ordre de priorité. Une réunion de travail avec les services techniques est déjà prévue début septembre. Le potentiel du vélo à Arras est estimé à 30% des



La ville d'Arras va-elle repeindre cet été des bandes cyclables de 50 cm dans la partie supérieure de la rue Utrillo ?

déplacements. Arras a déjà 20 ans de retard sur les villes cyclables alors que le vélo à Arras est une alternative sérieuse face à l'explosion du prix du baril de pétrole et à la crise climatique. Encore faut-il qu'il devienne une priorité : le coût d'une politique cyclable efficace est estimé à 10 euros par an et par habitant alors que le budget « Déplacement et voiries » de la communauté urbaine (CUA) dépassait les 230 euros par an et par habitant en 2006.

Trois doubles-sens cyclables ont été obtenus ces dernières années, mais ailleurs on voit beaucoup de non-sens en matière de politique cyclable. Plusieurs nouveaux aménagements cyclables récents comme l'avenue Lobbedez sont contre-productifs. La ville continuera-t-elle à repeindre des bandes cyclables de 50 cm de large le long des portières après réasphaltage ? La CUA place des mauvais modèles de parking vélo du genre « plie-roue ». Malgré cela, l'ADAV essaye d'obtenir des améliorations et a enfin obtenu la promesse de la création d'un Groupe de Travail Vélo (GTV) coordonné par la CUA.

Du lobbying vélo tout azimut est cependant encore fort utile car les intervenants en matière de politique cyclable sont nombreux (Ville, CUA, Conseil Général, centre hospitalier, Pas-de-Calais Habitat, supermar-

chés,...). Faute de bons parkings vélo, l'accès au vélo est inégalitaire à Arras. En matière de rénovation durable, créer des bons locaux vélos est aussi important que d'isoler les logements. La tâche est immense.

Les choses semblent bouger donc. Les associations de cyclistes avaient reçu la copie d'un projet de charte de développement de l'usage du vélo dans le cadre du plan de déplacement urbain du vélo de la CUA en février avant les élections. Le Conseil Général vient, lui, de sortir son premier programme d'actions Agenda

21. L'action n° 59 (Vers la révision du schéma départemental des aménagements cyclables) nous apprend que l'ADAV est une association partenaire du Conseil Général dans ce cadre.

Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, il est prévu que l'ADAV Arras communique sur le Mémorandum et le présente à la population. À la rentrée, d'autres actions sont encore à définir comme par exemple une action de sensibilisation au respect des sas vélo ou un accompagnement à vélo d'élus pour aller participer à un petit déjeuner en famille.

Le climat est donc plus favorable au développement du vélo à Arras, mais sans budget vélo et sans une aide financière accordée à l'ADAV, il sera difficile d'enclencher le grand braquet. Lorsque la ville d'Arras est poussée par la Jeune Chambre Economique pour lancer de la location de vélos pour les étudiants,



Rue Alphonse Baudet : une bande cyclable mal effacée pour du stationnement à cheval sur le trottoir.

l'ADAV conseille gratuitement. L'apport bénévole de l'expérience des cyclistes de l'ADAV dans le cadre des aménagements de voirie a une limite. Le prêt d'une table et de grilles pour un stand de promotion du vélo tenu par l'ADAV n'est pas considéré à notre sens comme un soutien structurel.

Plus d'informations <http://adavarras.neuf.fr/>

Luc Coveliers

Au cœur de l'été, la parution d'un décret* concernant la sécurité routière n'est pas passée inaperçue : celui-ci reprend quelques-unes des propositions du groupe de travail sur le Code de la rue mis en place en 2006. Il institue les zones de rencontre, intermédiaires entre les aires piétonnes et les zones 30, dans lesquelles la circulation des véhicules est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires. Dans les zones 30 et les zones de rencontre, toutes les chaussées seront désormais à double sens pour les cyclistes. Cette disposition devra être applicable dans les zones 30 existantes au plus tard le 1er juillet 2010. C'est une excellente nouvelle, et dans des secteurs entiers de nos villes, les détours ne seront plus imposés aux cyclistes, la vitesse maximale autorisée des véhicules y sera mieux respectée et l'ensemble de la circulation apaisé. Pour autant, l'ADAV n'est pas au chômage, loin de là, et continuera en particulier à proposer l'installation de double-sens sur de nombreux axes situés en dehors de ces zones.



Le décret précise également que tout conducteur « doit notamment faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers les plus vulnérables » : une étape vers un changement des comportements encore impensable il y a

quelques années, et que notre présence accrue sur les routes ne peut qu'accélérer.

L'équipe des salariés de l'ADAV continue elle aussi de s'étoffer : nous avons accueilli le 25 août Luc Coveliers, chargé de promotion du vélo, qui assurera l'animation et le secrétariat (Sébastien se consacrant maintenant pour l'essentiel à l'Espace Info-Déplacements hébergé par notre association). Luc, après avoir longtemps travaillé pour l'association belge Provélo (à ce titre, l'ADAV l'avait invité lors de l'assemblée générale de l'année 2006, pour un exposé mémorable sur le Code de la rue déjà en vigueur en Belgique), a animé ensuite l'antenne arrageoise de l'ADAV. Il nous apportera son dynamisme, ses compétences et son expérience.

Comme chaque année, l'actualité est riche en septembre : Semaine de la mobilité, Journée des Voies vertes, reprise des activités du groupe Balades et des ateliers, sans oublier la prochaine parution de la dernière fiche pratique de l'ADAV, consacrée à la prévention du vol, et que chacun sera invité à diffuser largement.

Benoît Cousin

* Décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008.

Plus d'informations sur les mesures prévues par le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 en page 18

A C T U A L I T É

Pour être encore mieux vus : chasubles réfléchissantes «ADAV»

Chers adhérents,

Vos réponses au sondage d'avril dernier sur la réalisation de chasubles jaunes avec bandes réfléchissantes ont été nombreuses et, pour la grande majorité, enthousiastes. Nous vous remercions pour vos remarques et suggestions, que nous avons essayé au mieux d'intégrer au projet.

Les chasubles ont été réalisées et sont disponibles dans nos locaux à la MRES ainsi que sur les stands que l'ADAV tient lors de manifestations diverses.

Elles existent en 5 tailles différentes, du XS (enfant) au XXL, au prix de 5 € pour les adhérents et 8 € pour les non-adhérents. Vous pouvez venir vous les procurer dans nos bureaux au 23 rue Gosselet à Lille (prévenez afin d'être sûr que quelqu'un sera présent pour vous accueillir).

Tél. 03 20 86 17 25.

Rappel : le Comité interministériel de la sécurité routière réuni en février dernier a décidé de rendre obligatoire le port d'un gilet rétro-réfléchissant par tout cycliste, de nuit et hors agglomération, à compter du 1er septembre 2008.

Sabine Geneste



Le chasuble peut se porter en toutes circonstances, pas seulement à vélo



Vue de face



Vue de dos

Aménagement de l'ancienne RD 207 à Hallennes : du bon boulot !

Cas d'école : la ville d'Hallennes-lez-Haubourdin a demandé au Conseil Général de requalifier l'ancienne RD 207 rue de l'Égalité. Cette voie rectiligne est en zone urbaine ; elle est bordée de plusieurs arrêts de bus, de maisons en front à rue, d'un cimetière, d'un stade de foot et voit déboucher un lotissement.

L'enjeu est simple pour les élus, les ingénieurs et les techniciens : il s'agit de casser la vitesse des voitures pour éviter les accidents frontaux liés par exemple à des dépassements d'autobus à l'arrêt ; pour empêcher un automobiliste d'écraser une mamie qui traverse lentement la rue afin de se rendre au cimetière.

La problématique est triple : sécuriser les traversées de piétons, ralentir les voitures et maintenir une circulation fluide des autobus.

C'est délicat, mais assez simple à traiter vu qu'il y a de la place sur les côtés. On a dû confier le travail à un stagiaire.

Il s'est appliqué ; il a voulu montrer de quoi il était capable. Sur la première partie du tronçon, il a fait poser des « coussins berlinois ». Il a dû expliquer à la municipalité l'intérêt du système : « C'est bien, c'est un ralentisseur qui ne pénalise par les autobus ; il préserve le confort des voyageurs et la vitesse d'exploitation ». Face au cimetière il s'est dit : « il n'y a pas trente-six solutions : on va créer un terre-plein central ; cela permettra aux mamies de traverser la route en deux fois ».

Il a montré son projet à son chef qui lui a dit : « Pas mal ton truc, mais rien n'annonce le terre-plein central, revois ton projet. » Alors le stagiaire s'est à nouveau penché sur sa

planche à dessins et il a créé deux nouveaux terre-pleins centraux en amont et en aval du premier, dont un très long. Cette fois son chef a été content. Il a présenté le plan à la municipalité qui a dit : « Vraiment le Conseil Général m'impressionne ! ».

Les travaux ont été réalisés dans le courant de l'année 2008. Le Conseil Général a laissé fièrement pendant plusieurs semaines le panneau « le Conseil Général améliore vos routes ».

N'est-elle pas belle la vie quand les municipalités et le Conseil Général travaillent main dans la main ?

Jean-Pierre Verhille

PS : Point de vue d'un cycliste(*) sur cet aménagement.

Est-il nécessaire d'écrire dans un journal destiné aux cyclistes à quel point nous avons en horreur les terre-pleins centraux sans by-pass ? Sur cet axe, j'ai déjà essayé plusieurs techniques :

- « **Je m'impose** » (c'est ce qu'on lit dans l'Heurovélo) : cela fonctionne parfois, mais sur cent cinquante mètres, je sens bien que j'énerve les voitures : si certaines patientent, d'autres klaxonnent ; d'autres accélèrent dans le vide pour me faire peur et m'inciter à me rabattre ; d'autres me collent à la roue. Alors parfois je cède : je me rabats, parfois j'accélère mais je n'en ai pas forcément l'énergie. Quand je suis fatigué je ruse : je change de braquet et mouline pour faire croire que j'accélère et faire patienter l'automobiliste !

- « **Je m'écrase** » (je colle alors au caniveau) : je sais bien que c'est dangereux, mais certains jours je n'ai pas envie d'aller au clash avec un automobiliste irascible. Je me fais alors frôler par un automobiliste

qui lui aurait peut-être eu la patience d'attendre et je me dis qu'on ne sait jamais ce qu'il faut faire !

- Dans tous les cas **je suis fasciné**. Je constate qu'en 2008, alors que l'on ne cesse de parler des Vélib', de l'augmentation du prix des carburants et du réchauffement climatique, il existe toujours des institutions et des communes capables d'ignorer superbement les cyclistes. Je pense que l'on montrera cette réalisation comme une des dernières datant de l'époque où l'on ne tenait pas compte des vélos dans les aménagements de voirie. Il faut dire que cet axe est celui sur lequel je dois monter un escalier avec mon vélo sur le dos pour accéder à la nouvelle RD 207, alors je vous invite à venir le voir, vous ferez d'une pierre deux coups ; cela se trouve rue de l'Égalité à Hallennes-lez-Haubourdin.

J-P V

(*) Cycliste, nm : Ex-bipède, jamais content, trouvant que ses jambes seules ne tournent pas rond et brûlant les feux rouges.

(source : Dictionnaire des idées reçues)

A C T U A L I T É

« J'y vais à vélo, c'est classe ! »

Du 15 septembre au 15 novembre 2008, la Fubicy (Fédération des Usagers de la BICYclette) lance un grand jeu « J'y vais à vélo, c'est classe ! » pour les élèves de CM1, CM2 ou collégiens (6°-5°-4°). L'occasion de gagner peut-être un des nombreux lots : 10 beaux vélos, 1500 € de chèques-livres, des Guides du cycliste urbain, des pinces à vélo.

Pour jouer, c'est simple, il suffit de remplir un questionnaire.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser à l'usage du vélo au quotidien pour le jeune public à l'occasion de la Semaine de la Mobilité.

JBB

Plus de renseignements sur : <http://www.fubicy.org>



Généralisation massive des double-sens cyclables dans l'hyper-centre de Valenciennes

Fin juin, les premiers pictogrammes « Vélo » commencent à fleurir sur la chaussée de plusieurs voies de circulation, à sens unique, dans le centre de Valenciennes. Les automobilistes, peu habitués à partager leur territoire, commencent à s'en inquiéter...



Et, le 7 juillet, dans une cinquantaine de rues du centre ville, une nouvelle signalisation apparaît, autorisant, enfin, les cyclistes à emprunter ces voies en sens interdit. Il devenait urgent de libérer ces deux-roues non polluants, enfermés dans des chemements trop souvent incohérents et destinés à canaliser la circulation automobile. Il fallait rendre plus perméable le centre-ville aux cyclistes et leur permettre de choisir leur itinéraire, plus facilement, dans une ville qui les avait totalement oubliés dans ses grands travaux de rénovation urbaine. Le vélo va enfin pouvoir tenir compagnie au tramway et le compléter comme mode de déplacement dans une ville apaisée où les voitures seront, espérons le, beaucoup moins nombreuses à l'avenir...

Pour compléter ces aménagements cyclables, la zone 30 sera étendue à l'intérieur des boulevards de ceinture.

Le choix, qualifié par certains d'audacieux, d'ouvrir massivement, dans le centre-ville toutes ces rues en double-sens, dont certaines de moins de 3 mètres, était une demande insistante de l'ADAV, exprimée en Groupe de Travail Vélo. Un long travail de pédagogie et de persuasion a été nécessaire envers techniciens et élus et c'est finalement le maire, M. Riquet qui a validé cette option, en souhaitant, conformément à notre demande, générali-

ser immédiatement ces nouveaux aménagements.

Mais cette journée, pourtant historique, pour le Plan de Circulation de la Ville, s'est déroulée sans inauguration officielle, ni communication de la ville. L'ADAV a pris, seule, l'initiative d'informer les médias et les usagers de la route sur ces nouveaux aménagements et les changements de comportements nécessaires à leur appropriation.

Pour cela, plusieurs adhérents, se sont réunis, en centre ville, et ont ensuite parcouru, en pédalant, toutes ces rues en double-sens, cheminant parfois dans les rues étroites et pavées des vieux quartiers de la ville. Un beau tour de ville qui a permis aux militants de l'ADAV d'informer les automobilistes, cyclistes et piétons rencontrés.

La presse locale a d'ailleurs souligné, dans un article, l'action pédagogique de l'ADAV et la présence de nos adhérents lillois, venus, « pas en voiture », mais en « Train + Vélo », en ajoutant « prenons en de la graine ».

Notre satisfaction a été grande de voir aboutir cette première phase, très importante, du Plan Vélo, même si quelques ajustements restent à faire, dans la mise en place de la signalisation.

Et, quelques jours plus tard, hasard du calendrier, nous avons eu le plaisir d'accueillir, les 150 cyclistes de DYNAMOBILE qui pédalent, pendant leurs vacances, sur un parcours de 600 km en 10 étapes, pour rappeler que « le vélo est un moyen de déplacement souple, économique, bon pour la mobilité, l'environnement et la santé ».

À cette occasion, nous avons pu exprimer à M. Riquet, notre satisfaction pour la mise en place de ces aménagements et lui rappeler notre souhait d'être associé, en amont, à tous les projets de voirie de la Ville.

Le Maire, dans sa réponse, nous a renouvelé toute sa confiance pour la poursuite du Plan Vélo.

Le mois de juillet devait encore nous apporter une bonne nouvelle : l'Office du Tourisme de la ville prenait l'initiative de mettre

une vingtaine de vélos en location. Des visites guidées, en vélo, de l'Athènes du Nord, sont aussi programmées.

Mais, malgré ces éclaircies du mois de juillet, nous avons conscience que notre action ne doit pas se limiter à Valenciennes : il faut un véritable Schéma Directeur Vélo du Valenciennois, à concevoir avec le SITURV (1). Effectivement, si pédaler dans Valenciennes, est en voie d'amélioration, pédaler vers Valenciennes, est souvent difficile et peut aussi apparaître comme insurmontable pour beaucoup. Il y a donc urgence de traiter les pénétantes. Le cas de La Sentinelle en est un exemple flagrant !

Notre travail, dans l'agglomération valenciennaise, ne fait que commencer et nous souhaiterions le poursuivre avec l'avis des cyclistes qui empruntent quotidiennement tous ces itinéraires.

Nous en profitons donc pour vous inviter à nous rencontrer, au Salon de l'Environnement, salle des Tertiales à Valenciennes les 11 et 12 octobre.

Venez nombreux, à vélo, et n'hésitez pas à prendre les double-sens.

Alain Legrand

(1) SITURV Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois



Le centenaire du Grand Boulevard

2009 : Pour fêter ses 100 ans, le Grand Boulevard doit se parer de ses plus beaux atours. Profitons-en pour limiter la place de la voiture !

Tous les adeptes de la bicyclette qui doivent emprunter la piste cyclable du Grand Boulevard vous le diront : celle-ci est impraticable !

En effet, de nombreuses, voire très nombreuses racines des arbres qui bordent cette magnifique avenue du début du siècle affleurent sur les voies réservées au vélo.

Le revêtement des allées centrales et latérales a déjà été changé plusieurs fois. Or le constat est toujours le même. Les chaussées réservées aux voitures sont planes, revêtues d'un enrobé lisse comme les joues d'un angelot... Aucune racine, ni brindille ne vient troubler cette surface étale. Étonnamment, ces voies réservées au mode de circulation agressif, situées en contrebas de la piste cyclable ne subissent pas les assauts des platanes luttant pour leur survie. On croirait, que, selon l'adage « qui aime bien, châtie bien »

les arbres punissent les utilisateurs de mode de transport respectueux de l'environnement. Car, bien sûr, ces voies cyclables ne sont pas exclusivement réservées aux seuls cyclistes. On y croise bien souvent des piétons, des rollers, des patinettes, des promeneurs de chien, des « premiers pas dehors » sous les yeux émerveillés de jeunes parents béats et des derniers dont l'équilibre précaire s'accroche désespérément à une canne hésitante ou à un déambulateur facétieux.

Plus curieux, il n'est même plus rare de se retrouver nez à nez avec des camions de travaux ou d'élagage des arbres qui trouvent très intéressant de pouvoir se garer sans gêner la circulation automobile de la latérale ! Je me demande si dans l'autre sens ces camions se garent sur les voies du Tramway !...

Finalement, ce qui pourrait être un but de promenade plaisir, devient à cause des ces mul-

tiples obstacles une corvée et découragement de nombreux usagers potentiels.

Devant l'unanimité politique pour faire une magnifique fête de ce centenaire, il est donc temps que les cyclistes fassent entendre leur voix ! Exigeons une réfection totale de ces pistes cyclables avec un enrobé et un traitement de la voie similaire à ceux utilisés pour les voitures et les camions. Ce traitement radical permettrait aux racines de se diriger sagement vers les profondeurs du sous-sol et non de lézarder en surface et rendrait ainsi la piste cyclable à son premier objet, celui d'accueillir tous les usagers des modes de transports doux.

Cela fait trop longtemps aujourd'hui que ça dure, les cyclistes sont trop patients ! Imaginez ce qui se serait passé si c'était les allées centrales et latérales qui étaient dans cet état-là ?! Imaginez encore, si de plus, les pistes cyclables étaient planes et sans obstacles ?! Toujours est-il que moi, je prends la latérale !

Olivier Descamps

I N T E R V I E W

SOS vélo : dépannage et découverte de lieux originaux

Qui n'a jamais crevé ou eu un problème de vélo loin de chez lui ? Dans ces cas-là, il y a deux solutions : soit on rentre chez soi en poussant tant bien que mal sa bicyclette ; soit une main (voire un lieu) secourable vous aide à réparer votre destrier, au moins le temps de rentrer chez vous pour réparer définitivement. Lancée ce printemps par l'ADAV en lien avec une dizaine de partenaires commerçants, l'opération SOS Vélo a pour but d'être cette main secourable. Le principe ? Un commerçant vous prête une pompe et un peu de matériel pour réparer votre vélo. Aujourd'hui, arrêtons-nous sur un de ces commerçants : le Café Citoyen en plein centre de Lille, place du Vieux Marché aux Chevaux.

L'ADAV : Comment vous est venue l'idée de proposer ce service et quel est votre intérêt ?

Le Café Citoyen : Étant nous-mêmes cyclistes urbains, nous étions favorables à la possibilité d'offrir ce service à notre clientèle particulièrement sensible à ce moyen de transport. Nous avons donc été intéressés lorsque Sébastien de l'ADAV nous a sollicités pour un essai en 2006.

L'ADAV : Et aujourd'hui, ça fonctionne ?

Le Café Citoyen : Oui, nous avons quelques clients qui ont utilisé le service, avec une grande joie car il s'agit d'un vrai dépannage qui leur ôte une épine du pied... ou de la roue ! Nous avons même eu de nouveaux clients grâce à ce service.

L'ADAV : Y a-t-il des limites au système ?

Le Café Citoyen : C'est vrai que nous n'avons



pas toujours le temps de nous occuper des personnes qui nous le demandent mais en général chacun se débrouille, c'est l'intérêt de la chose. Il manque peut-être un peu de communication pour mieux valoriser cette offre auprès d'un plus large public. Il existe le logo que nous avons apposé sur notre vitrine mais un bandeau internet ou une communication auprès des cyclistes urbains pourrait développer cette idée, ainsi que l'usage du vélo en ville

L'ADAV : Bilan plutôt positif donc ?

Le Café Citoyen : Positif et nous en sommes très heureux !

Laurent Courouble

Café Citoyen : 7 place du Vieux Marché aux Chevaux à Lille, <http://cafecitoyen.org>

Stylo et vélo : la bonne alliance

Le stylo est une arme redoutable pour défendre le vélo et il est souvent sous-estimé par les cyclistes.

Pour défendre le vélo en ville il faut d'abord pédaler. C'est vrai, mais il faut aussi écrire. « Envoyer un courrier à mon maire ? Pff ! Ca ne sert à rien. » Faux : comme peu de personnes prennent le temps de leur écrire, les élus en déduisent que chaque courrier reçu représente l'opinion d'un nombre important de citoyens. Les automobilistes ne sont pas plus épistoliers que les cyclistes mais ils sont plus nombreux et un faible pourcentage d'entre eux suffit. Des quelques secondes « intolérables » de ralentissement depuis le réaménagement de tel carrefour au moindre nid-de-poule sur la chaussée en passant par LA place de stationnement supprimée, les aménageurs sont constamment mis sous pression automobilistique. La prise

en compte des autres usagers de la rue peut alors parfois en pâtir.

À nous cyclistes de faire notre lobbying en écrivant à nos élus !

Inutile de courir après les vice-présidents ou les adjoints : mieux vaut s'adresser à Dieu plutôt qu'à ses saints ! Envoyons directement nos lettres au maire, au président de la communauté urbaine ou du Conseil général. À charge ensuite à l'administration de faire redescendre les courriers vers le bon service.

Les qualités à mettre en œuvre pour écrire à nos élus, n'ont rien à voir avec la littérature. Allons à l'essentiel, pas besoin de se lancer dans un long discours sur les avantages du vélo en ville ou d'essayer de trouver des effets de style cinglants. Nos courriers visent un objectif opérationnel. La vraie force de nos

lettres, c'est notre expérience de cycliste quotidien.

Après la formule de politesse d'usage, expliquez votre problème d'usager portant sur un endroit ou un itinéraire précis. Proposez ensuite une solution sans la détailler techniquement : aménager des bandes cyclables sur le boulevard, autoriser le couloir bus aux cyclistes, créer une voie verte sur le chemin de halage, mettre la rue à double sens pour les vélos, etc. À la fin de votre courrier, demandez explicitement à l'élu d'agir (!) et de vous répondre.

Pour les réaménagements ponctuels (bordures à aplanir, arceaux de stationnement à installer, etc.), les cyclofiches appuieront vos demandes dans les communes partenaires où ce système a été mis en place par l'ADAV.

Transmettez une copie de vos lettres (et des réponses reçues) à votre association d'usagers cyclistes préférée. Une « lettrathèque » des courriers envoyés aux élus pourrait ainsi se constituer. Pourquoi ne pas imaginer un atelier collectif d'écriture pour s'entraider et se motiver dans la rédaction de nos lettres ? Contactez-nous si ce projet vous intéresse !

Juju-bernique

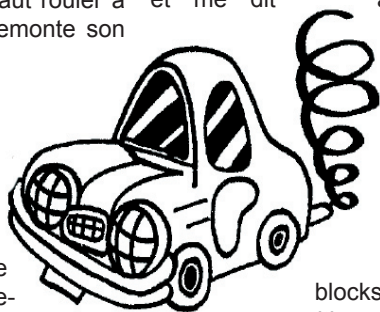
Deux pièges à éviter :

- Un courrier = un problème précis... Pas plus ! Quitte à envoyer une deuxième, une troisième lettre par la suite. Ce procédé obligera votre interlocuteur à répondre et à argumenter précisément sur chaque point soulevé, sans en « oublier » aucun.
- Ne faites pas de votre courrier un « coup de gueule », ne brouillez pas votre message en cherchant la polémique. Pour être entendu, mieux vaut rester courtois, constructif et adopter un ton neutre. Bref, attendez la prochaine Véloration pour vous défouler.

Le civisme de l'automobiliste !

Mai : un automobiliste prenant la rue d'Artois pour une autoroute ne supporte pas qu'un vélo puisse oser rouler sur la voie de gauche (pourtant quand on veut tourner à gauche, c'est plus commode). Il ralentit à ma hauteur, ouvre son carreau et me crie « faut rouler à droite, blondasse, connasse », remonte son carreau et part en trombe.

Juin : Rue Nationale, un automobiliste espère que le feu passe plus vite au vert en se collant au plus près sur le sas vélo et m'empêche de me positionner pour tourner à gauche. Comme son carreau est ouvert, je lui demande poliment de se reculer pour que je passe, et lui explique gentiment que c'est une zone pour que les vélos puissent tourner en sécurité. Il me répond alors « mais je vois, j'ai un rétro, fais pas ton écolo, connasse ».



Juillet : la dame dans sa mini Cooper collée au feu dans le sas vélo a l'air outré que je me place devant sa voiture pour tourner à gauche. Dans le contresens de la rue Lamartine, un jeune homme ouvre son carreau et me dit avec un grand sourire « Ola Mademoiselle c'est pas bien de prendre les sens interdits ».

Août : face au théâtre Sébastopol, un père de famille prenant le sas vélo pour des starting blocks ne supporte pas que je me positionne devant lui et fait rugir virilement son moteur et pousse ma roue ! Je me retourne et lui dit de regarder par terre. Le feu démarre, le gentil papa me dépasse en trombe sur la droite et me bloque le passage vers la piste, tout en riant de sa bonne blague avec sa femme, le carreau ouvert. Je manque de tomber et continue. La voiture m'attend quelques mètres plus loin en me bloquant la piste cyclable. Vais-je avoir le droit à un coup de portière si j'avance ? Heureusement, le feu passe au vert et notre charmant monsieur s'en va.

À vous de voter !

- Si vous pensez que je devrais m'acheter une voiture pour avoir cette sensation jousive d'insulter et casser du cycliste puis relever mon carreau et appuyer sur l'accélérateur une fois la chose terminée, tapez 1
- Si vous pensez que je devrais concevoir de nouveaux trajets pour ne jamais avoir à tourner à gauche, tapez 2
- Si vous pensez qu'il serait temps qu'on applique l'article R415-2 et 415-15 du Code de la route (<http://velobuc.free.fr/saslegislation.html>), tapez 3. Il serait bien de pouvoir expliquer à ces automobilistes que stationner sur un sas vélo est passible d'une contravention de 4e catégorie et suspension du permis jusqu'à maximum 3 ans, et retrait de 4 points sur le permis.
- Si vous pensez que nos élus pourraient déjà consacrer un peu de temps et de budget à sensibiliser les citoyens à ces nouveaux aménagements (de même qu'aux contresens) avec autant d'enthousiasme que pour interpellier l'opinion publique à propos des problèmes de crottes de chiens, tapez 4.

La cape Rose

Brève de rencontre brève mais brutale

Par un bel après-midi de juillet, je me rendais sur le lieu de comptage des bicyclettes à l'angle de la rue Nationale et du boulevard de la Liberté. J'étais sur la contre-allée du boulevard, au guidon de ma nouvelle acquisition, une superbe bicyclette Gazelle-Impala achetée d'occasion en Hollande par une filière bien connue des Adavistes, à jour de leur cotisation, bien sur. J'avais pris possession de cet engin le samedi précédent, c'est dire si j'étais fier comme Artaban !

Presque arrivé au carrefour des deux axes cités, je remarque une voiture, garée en épi qui s'apprête à quitter son stationnement. Visiblement le conducteur ne me voit pas, il ne regarde que vers sa droite. J'essaie de le prévenir avec ma sonnette qui n'a rien à envier à celle du Dark Vador de l'ADAV. Rien à faire, l'automobiliste a la tête irrémédiablement tournée vers la droite. Je décide de m'arrêter, trop tard la voiture démarre ; à peine un pied posé à terre, je vois ma roue avant se tordre sous la voiture tandis que mon vélo glisse entre mes jambes, ce qui fait que je ne tombe

pas. Immédiatement l'automobiliste, appelons le M. Arthur, sort de sa voiture et regarde tout de suite le pare-choc déboîté et griffé de son Audi super machin chose. Il se rassied et s'effondre sur le volant me laissant pantois avec ma roue en huit. Je me dis : mon p'tit gars c'est mal barré. Heureusement M. Arthur se ressaisit et m'explique qu'il est sur le point de récupérer son bonus d'assurance. Il me propose donc de ne pas faire de constat et de régler la totalité de la réparation. Il me laisse ses coordonnées ainsi qu'un chèque d'avance pour la répara-

tion. On se sépare donc à l'amiable, dans l'attente d'un devis. Je dépose mon vélo chez un vélociste. Ce n'est que huit jours après que j'ai un devis, que je transmets immédiatement, par mail, à M. Arthur. Le lendemain, Monsieur Arthur me téléphone de chez le vélociste pour m'informer qu'il règle directement le montant de la réparation en tenant compte du chèque fait le jour de l'accident. Remarquable non ?!

Voilà donc un accrochage entre cycliste et automobiliste sans gravité (rien que du dégât matériel), qui se règle à l'amiable et de manière conviviale. Cela change des automobilistes qui nous insultent parce qu'on les gêne quand ils se garent sur les bandes cyclables ! Amis cyclistes, si un jour vous deviez avoir un accrochage avec une voiture, je vous souhaite que ce soit avec quelqu'un comme Monsieur Arthur. Et cela mérite bien une petite brève dans l'HeuroVélo.

Christophe Herlin



CONSEILS

Vol de vélo en direct, que faire ?

Avant été confronté plusieurs fois à des vols de vélos ou d'accessoires en direct (je travaille dans un café en centre ville), voici quelques pratiques que j'ai expérimentées pour contrer ce fléau. J'ai notamment pu observer que beaucoup de personnes ne savaient comment réagir lors d'un vol de vélo, alors qu'il y a souvent des témoins. Le temps de réfléchir à ce qu'on pourrait faire, le voleur est déjà loin.

1- Première idée : rien ne vaut un bon antivol en U coûtant au moins 30 €. Rien de bien nouveau pour ceux qui connaissent Jean alias Dark Vador, mais je me suis aperçu que seuls les vélos bénéficiant de ce système sont vraiment à l'abri (ne pas écouter les conseils des pseudo vendeurs de vélo/antivols)

2- Ne pas croire que parce qu'il y a beaucoup de passants, le vélo est protégé. J'ai vu des voleurs sortir une pince monseigneur, un samedi après midi rue de Béthune devant 4000 personnes et partir avec le vélo avant qu'on ait le temps de réagir.

3- Vous voyez quelqu'un en train de « bricoler le vélo ». S'agit-il de son vélo dont il aurait perdu la clé ? Est-il en train de voler ce vélo ? On ne sait pas et, de peur de faire un impair, on attend et on le laisse partir avec le vélo. Ma technique : je vais directement vers la personne en lui demandant si c'est son bien ; je lui demande sa carte d'identité ; je note son nom et son adresse et je le laisse partir avec le vélo. Si la personne me dit qu'elle n'a pas sa carte sur elle, je lui dis d'aller la chercher chez elle et je mets un antivol sur le vélo en attendant en expliquant que si c'est vraiment son vélo, elle sera contente que quelqu'un se préoccupe de son vol. Si la personne ne revient jamais, c'est que c'était un voleur (qui en plus se sait repéré). Je laisse ensuite un message sur le vélo pour son vrai propriétaire avec mes coordonnées.

Si on reste calme, on ne risque rien physiquement parlant, les voleurs étant généralement peureux.

Laurent Courouble



Affiche du film «le voleur de bicyclette» de V. De Sica - 1948

Les brèves de Dark Vador

Je suis solidaire des chauffeurs de taxi, des agriculteurs, des pêcheurs : j'économise le pétrole. Je roule à vélo.

L'usage de l'avion et de la voiture est fortement conseillé par les bénéficiaires de la hausse du cours du baril de pétrole.

Vous avez de la chance. Pour l'instant, le rationnement de l'essence n'est pas encore envisagé.

Technique

Attention, il arrive que des chambres à air munies de valves hollandaises soient

remplacées par des chambres à air munies de valves « Presta » sans embases métalliques. Ce remplacement peut avoir pour conséquence à plus ou moins longue échéance une crevaison par cisaillement de la valve. Si vous ne pouvez vous procurer des chambres à air hollandaises, je recommande d'utiliser des chambres équipées de valves Schrader ou VTT.

Dark Vador

Jean Dewavrin



Un aménagement contre les cyclistes

La rue de Willems entre Toufflers et Hem-Civron est désormais en sens unique. Je ne sais à qui nous devons ce réaménagement mais ce n'est pas un cadeau pour les cyclistes. La demande en stationnement n'était pourtant pas énorme (un champ jouxtant une partie de cette rue) et le trafic m'y semble faible, la plupart des véhicules motorisés

prenant la voie rapide entre Toufflers et Hem. C'est d'autant plus regrettable qu'il n'y a pas trente-six solutions pour se rendre à vélo de Toufflers à Hem surtout si le cycliste veut éviter la traversée de Lys les Lannoy. Visiblement, il y a encore au moins un élu qui confond modération du trafic automobile et modération du trafic cycliste. Bien entendu, l'ADAV n'a pas été consultée. Si tel avait été le cas, un double-sens cyclable aurait sans doute été installé. J'espère que cela sera fait avant que le baril de pétrole n'atteigne 400 dollars. (C'est pas gagné !)

Modes et travaux : le T-shirt du cycliste militant

Nous avons tous, un jour, eu envie d'avoir un tee-shirt aux couleurs du vélo. Pour participer à une manifestation, une vélorution, ou encore pour offrir à un[e], timbré[e] de vélo. Voici un moyen simple d'y parvenir, à peu de frais : prendre un tee-shirt de couleur bleue DDE, attendre que les aménageurs de la signalisation viennent peindre des voies cyclables en face de chez vous. Cela arrive plus rapidement en période estivale ou fin de mandat municipal. Cela dépend aussi du groupe travail vélo de votre commune. Lorsque les travailleurs ont tracé l'empreinte du vélo sur la voie à l'aide du gabarit, allongez-vous afin d'imprimer le vélo fraîchement dessiné sur votre tee-shirt. Il est conseillé de s'y prendre à plusieurs afin d'opérer en toute sécurité. Pendant qu'un ami à vous ralentit la circulation automobile, un autre discute avec les travailleurs de la signalisation. Un autre encore explique l'objet de la démarche aux nombreux cyclistes de passage, les invitant à faire de même.

Attention à laver séparément la première fois, à l'envers. Éviter le lavage en machine.

Paul Lueur

Le vélo dans les TER-GV

Emprunter le TER à grande vitesse vers Dunkerque, Calais et Boulogne avec le vélo, c'est possible !

Le 4 mars 2008, la SNCF et le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais ont signé une convention sur l'exploitation du TER jusqu'en 2014.



Cette convention prévoit expressément que « le transport des vélos est gratuit dans les trains TER, y compris les TER-GV, objets de la présente convention selon les conditions d'accès. » (article 52.4 de la convention)

Olivier Duthoit

COURRIER DES LECTEURS

Faut pas exagérer... non plus!

Je m'insurge ouvertement suite à la lecture de l'article de Patricia Bressange (numéro 56), qui tente désespérément de convaincre par épuisement psychologique un de ses amis d'adhérer à l'ADAV. Il faut arrêter ! On vit déjà dans une société où tout nous est dicté ou bien interdit, pour qu'on ne vienne pas en plus se faire déranger dans le seul espace encore un tant soit peu préservé : le cercle privé.

Je suis moi-même confronté à ce problème épuisant : mon voisin cycliste, qui entre parenthèses occupe tout le hall de notre immeuble avec ses trois vélos, n'a de cesse, chaque fois que nous nous croisons, de me convaincre par maints arguments déplacés de troquer mon 4x4 pour lequel j'ai économisé pendant quatre ans, pour un vélo pliable, selon lui aussi pratique ! Cela devient épuisant tellement il ne lâche pas prise.

Alors SVP, cher voisin et chère Patricia, soyez convaincus pour vous-mêmes et laissez les gens libres de leurs choix.

Victor de R.

Vé'Lisle

Zoom avant sur :

1.Ext. Rue principale, fin de l'après-midi (entre chien et loup).

On entend une sonnerie, type cour d'école. Il s'agit de l'annonce de l'arrivée d'un train de marchandises au passage à niveau. On distingue également un cycliste qui approche. Visiblement il n'arrive pas à s'arrêter et se retrouve piégé entre les deux barrières. Le conducteur de la locomotive lui fait signe de dégager.

Fondu sur :

2.Ext. Avant de la locomotive (lumières bleutées de gyrophares, bruits d'ambulance et de pompiers.).

Sur le cadre tordu de la bicyclette située sous la machine, un logo « Vé'Lisle » (une fleur de lys rouge avec deux roues de vélo stylisées en jaune tournesol).

Travelling avant sur :

3.Ext. Rue principale. Il fait noir.

Patrick PORRO (Voix off) : Alors Madame,... ? Racontez-moi ce que vous avez vu.

La Dame (avec une capuche en plastique transparent pour se protéger les cheveux du vent ou de la pluie) : Verstraete, je m'appelle Jeanine Verstraete, M. le Brigadier. Le cycliste continuait de rouler malgré le signal sonore. Il freinait, freinait,... même avec ses pieds. On aurait dit que le vélo ne voulait pas s'arrêter.

Gros plan sur la plaque « Brigitte MARPLE, Commissaire Divisionnaire » :

4.Int. Bureau de Brigitte MARPLE.

Patrick PORRO : Je n'y comprends rien. C'est la 3e affaire de ce type depuis la mi-septembre. La première fois, c'était un type à vélo avec le tramway, la seconde une petite vieille avec le métro et aujourd'hui, c'est avec le train. Et à chaque fois le même type de témoignage : « Le vélo ne voulait pas s'arrêter ».

Brigitte MARPLE (elle se balance de gauche à droite en équilibre sur le bord de son fauteuil) : C'est comme dans un roman de Stephen King, votre histoire de vélos qui continuent d'avancer. Mais moi je veux du résultat et vite. Sinon

le maire, le préfet et le toutim vont me tomber dessus avec les statistiques des accidents des deux-roues qui enflent.

Patrick PORRO (À voix basse) : En plus, elle se fout de moi. (À voix haute.) Mais chef, au niveau piste c'est le néant, rien, que dalle, nada.

Plan américain :

Brigitte MARPLE : Au moins, vous avez interrogé le loueur ?

Plan général. Au fond, il y a le logo « Vé'Lisle » :

5.Int. Locaux de « Vé'Lisle ».

Patrick PORRO : Donc, tous ces engins sont fabriqués au même endroit ?

Le loueur (Jeune adulte avec un tee-shirt brodé "Kévin") : Oui, c'est la nouvelle usine près du Mont de Terre à Fives qui fabrique, assemble et teste les « Vé'Lisle ».

6.Int. Salle de réunion.

La Demoiselle (une blonde aux yeux bleus très bien habillée et maquillée avec un badge « Nina, Responsable communication ») : D'après les numéros de série que vous m'avez communiqués, je peux vous affirmer que les vélos accidentés ont été construits le même jour. (Consultant un ordinateur portable Hi-Tech) Le 31 août.

Patrick PORRO : Le 31 août de cette année ? Mais c'est le jour où cet orage exceptionnel s'est abattu sur la ville.

Plan d'ensemble. Patrick Porro sort de l'usine. Derrière, on distingue des oriflammes avec le logo « Vé'Lisle » :

7.Ext. Place de village. Café « Au Petit Maroc ».

Patrick PORRO : Alors, depuis combien de temps elle est là, l'usine de vélos ?

Le patron (s'adressant à visiblement son épouse) : Nous cela fait six mois que l'on est arrivés, hein Malvina, mais d'après Nejma, ça fait un an et avant c'était des clous de cercueil qu'on y fabriquait, des clopes.

Patrick PORRO : Nejma ?

Malvina : Si vous voulez des informations sur le quartier, c'est elle qu'il faut aller voir. C'est la gazette. Les enfants l'appellent la sorcière et disent qu'elle jette des sorts.

Plan de demi-ensemble :

8.Int. Petite cabane. L'unique ampoule se balance au bout du fil.

Nejma (petite et replète avec des cheveux longs, gris et sales, sous son aspect repoussant on devine qu'elle a été très belle) : Entrez M. le Brigadier, je sais pourquoi vous êtes ici. À vrai dire, je pensais que vous alliez arriver plus tôt.

Patrick PORRO : ?

Nejma : Mon histoire, tout le monde la connaît, mais je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit. En 14, mon père, un fqih, est arrivé ici.

Patrick PORRO : Un fqih ?

À partir d'ici, champs/contrechamps avec Patrick PORRO silencieux.

Nejma : Un mage rebouteux, mais aussi un mélange de représentant du savoir et de responsable de la tradition.

Un silence.

Nejma : Lui et les soldats marocains venus combattre aux côtés des Français ont construit des baraques en bois sur un terrain vague. Ils ne sont jamais repartis. C'est devenu le « Petit Maroc ». Démolis par les guerres successives, les baraquements ont presque tous été reconstruits, en briques cette fois-ci. Pour faire face à la pénurie de logements, de minuscules pavillons ont été édifiés par la fondation l'Abbé Pierre. Puis des HLM, au moment de l'arrivée de la manufacture des tabacs. Le « bus 7 » a remplacé le « tramway V ». Et avec la proximité des grandes surfaces, tout a disparu : la boulangerie, les deux épiceries, les deux cafés, la quincaillerie. Et même les deux écoles. Le coup de grâce est venu plus tard, un boulevard périphérique a été construit aux abords du quartier et l'usine de cigarettes a été délocalisée comme ils disaient. Puis le garage de mon mari a dû fermer. Il avait créé cette entreprise avec les primes des courses et des rallyes automobiles qu'il gagnait et il disait que c'était la fin des voitures et du pétrole. Quand les huissiers sont venus saisir notre 4x4, il s'est pendu et nos deux enfants ont dû quitter le quartier, morts de honte.

Plan de détail sur les larmes qui coulent de ses yeux. **Zoom arrière sur :**

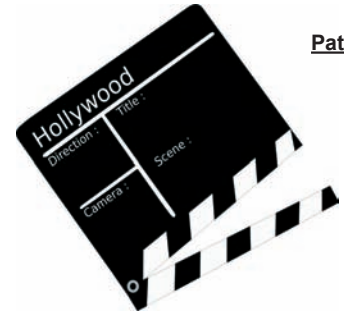
Nejma : Quand la maison a été vendue, je suis partie vivre dans la cabane que mon père avait construite. Le « Vé'Lisle Village » s'est installé, j'ai décidé de me venger. La nuit de l'orage, j'ai invoqué les djinns de mon enfance. Ils ont le pouvoir de posséder ceux qui sont en état de saleté. Cette saleté de « Vé'Lisle Village » et ses maudits vélos, je les ai damnés.

9.Ext. Rue principale, fin de l'après-midi (entre chien et loup).

On entend une sonnerie, type cour d'école. Il s'agit de l'annonce de l'arrivée d'un train de marchandises au passage à niveau. On distingue également un cycliste qui approche.

Fondu au noir...

Patrick Eillum



V O Y A G E À V É L O

Carnet de voyage

On a décidé cet été d'inaugurer l'espace-vélo des TGV-Est. Il faut bien le dire, on est un peu déçu. On était invité à déposer son engin le long d'une rangée de strapontins qui semblent vous rappeler durant tout le trajet que celui-ci occupe la place de quatre voyageurs. Comme si, non contente de les taxer de dix euros, la SNCF avait décidé de culpabiliser ses clients cyclistes. On est quand même plus détendu qu'au retour, où l'on aura complètement obstrué le couloir avec le vélo, emballé réglementairement, mais incasable dans la rame Duplex d'un TGV-Sud-Est.



stations de montagne autrichiennes, et sponsorisés par une grande marque d'articles de sport.

Le Rhin a bien de la chance d'être si souvent escorté de cyclistes de tous pays ; il est vrai qu'il leur présente un décor toujours fascinant. La piste installée au sommet de la digue le long de la frontière du Liechtenstein offre des kilomètres de bonheur.

On avait oublié à quel point les ingénieurs des ponts et chaussées autrichiens sont des fous furieux, pires même que leurs confrères basques, pour inventer des routes avec de pareils pourcentages. On rêve alors de la Corse, où l'on disposait de vingt kilomètres pour



monter paisiblement une déclivité de cinq cents mètres.

Depuis plusieurs années, les routes de certains grands cols des Alpes françaises (Izoard, Allos...) sont réservées aux cyclistes quelques matinées durant l'été. En Suisse, on sait être plus radical : de Meiringen à Grindelwald, la route du Grosse Scheidegg, qui s'élève à 1962 m au pied du Wetterhorn, est interdite en permanence à tous les véhicules motorisés, exception faite des cars postaux qui sillonnent le pays du matin au soir, chargeant et déchargeant les randonneurs, et transportant même les vélos. Et si l'on fermait de même le col de la Bonette ? Un peu plus de silence dans le Mercantour, pour entendre hurler les loups... Chiche !

On ne répètera jamais assez que Michelin réalise les meilleures cartes routières du monde. L'échelle au deux cent millièmes convient bien au randonneur à vélo qui fait la chasse aux kilos superflus et ne peut embarquer toute la collection IGN. On a écrit il y a quelques années à l'éditeur pour savoir quelle raison l'avait poussé à supprimer la mention de l'altitude des localités, et déplorer la disparition d'un aussi précieux renseignement. Il nous avait été fort courtoisement répondu que cette indication était trop souvent imprécise ou sujette à caution, et qu'en compensation, la cotation de nombreux points intermédiaires apparaîtrait sur les nouvelles éditions ; ce qui ne fut jamais fait... On trimalle donc encore quelques cartes du siècle dernier, quand elles étaient si bon marché et si faciles à déplier, pour s'épargner, croit-on, d'inutiles dénivelées. On doit cependant parfois acheter sur la route une édition

récente, et on constate avec délice que la longue fréquentation des précédentes a gravé bien des nombres en mémoire : Andermatt 1436, Val-lorcine 1261, Albertville 345... Et l'on pardonne à Michelin ses mesquines économies d'encre noire.

*

À la montagne comme à la ville, le cycliste peut se voir priver du trajet le plus court. La voie directe, historique et somptueuse, est encombrée de trafic, parfois saccagée par d'interminables galeries recouvrant le paysage, sans parler de tunnels mal éclairés ou interdits. Le voyageur à vélo est alors exilé sur des chemins parallèles, mal signalés, dont les indigènes lui vantent la tranquillité, mais qui vont alourdir son menu kilométrique, provoquer quelques suées et pas mal d'énervement. Il n'est ainsi pas prévu qu'on puisse souhaiter se rendre directement de Chamonix à Saint-Gervais : il a fallu choisir entre d'interminables détours et la descente suicidaire et prohibée de la nationale 205 « de type autoroutier ».

*

C'était la veille : contempler le majestueux glacier du Rhône près du Furkapass, puis, poussé par un vent généreux, entendre quelques heures plus tard le chant des premières cigales dans le vignoble valaisan ; on en avait souri de plaisir.

*



S'en tenir à l'itinéraire choisi demande une vigilance accrue : la censure du numéro des routes sur les panneaux indicateurs se généralise, et les aménageurs peuvent ainsi vous amener par la ruse là où ils souhaitent, par exemple sur leurs chères rocales. Malheur au cycliste inattentif !

*

De retour en France, on accorde en fin de voyage à la Savoie le prix du département cyclable 2008.

Benoît Cousin



Semaine de la mobilité

Du 15 au 22 septembre l'ADAV sera présente dans la métropole lilloise et en région, programme complet :

Le 15 septembre :

HAZEBROUCK, circuit à vélo et soirée-débat

Le 16 septembre :

MARCQ-EN-BARCEUL, journée d'animation au collège du Lazaro, toute la journée
LILLE, matinée de sensibilisation aux PDE avec le CETE Nord-Picardie à la CCI

Le 17 septembre :

LILLE, stand d'animation de l'ADAV-EID place de la République de 10h à 18h
BÉTHUNE, stand d'animation de l'ADAV

Le 18 septembre :

MARCQ-EN-BARCEUL, sortie à vélo pour les élèves du collège du Lazaro, toute la journée
BRUXELLES, 25e anniversaire de l'European Cyclists Federation (ECF)

Le 19 septembre :

TOURCOING, stand d'animation de 14h à 18h devant l'Hôtel de Ville
BÉTHUNE, points rencontre Vélos de 18h à 19h
NIEPPE, réunion d'informations sur le covoiturage de 17h à 19h30
RUISSEAUVILLE, vidéo-conférence avec l'EID à partir de 20h

Le 20 septembre :

HAUBOURDIN, stand en mairie de 10h à 17h



LILLE, stand de l'EID au Tri Postal pour les employés de la Caisse d'Épargne de 10h à 18h
ARRAS, balade à vélo et stand de 10h à 17h
TOURGOING, inauguration de la continuité de la piste bidirectionnelle des Grands Boulevards vers le centre-ville au complexe Léo Lagrange à 14h45 et balade de découverte des aménagements cyclable à partir de 15h30 place de la Victoire (Réservations au 03 59 63 40 31)
BÉTHUNE, point rencontre vélo de 10h à 11h

Le 21 septembre :

CALAIS, stand ADAV-EID de 9h à 18h30

Le 22 septembre :

BÉTHUNE, point rencontre vélo de 10h à midi



BULLETIN D'ADHESION

- J'adhère à l'ADAV et recevrai le journal "l'heurO vélo" et ma carte d'adhérent-e
- Adhésion individuelle 14 euros
- Adhésion chômeur/étudiant 8 euros
- Adhésion couple 25 euros
- Adhésion famille 25 euros + 1 euro par enfant (3 personnes = 26 euros ; 5 personnes = 28 euros)
- Membre de soutien 25 euros
- Association 25 euros
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" 8 euros

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs, Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'Association Droit Au Vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de _____ euros à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Prénom : _____
Nom : _____
Adresse : _____

Code postal : _____
Ville : _____
Profession : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____ @ _____
Date de naissance : ___ / ___ / ___

Petits fragments d'une Suisse cyclable

L'envie de parcourir à vélo la Suisse était motivée par deux raisons :

- découvrir les vélostations des gares suisses au nombre de 21 en 2008 d'une capacité totale de 7950 vélos pour 7,5 millions d'habitants. À titre de comparaison, cela équivaldrait, pour la France Métropolitaine, à 173 vélostations d'une capacité totale de 65 600 vélos et, pour le seul département du Nord, à 7 vélostations d'une capacité totale de 2650 vélos.

- le label Minergie qui est un standard de consommation énergétique pour les bâtiments qui vient de fêter son dixième anniversaire : consommation inférieure à 38 kWh/m²/an pour une construction neuve avec un surcoût inférieur à 10% par rapport à une construction traditionnelle. À titre de comparaison, le label français pompeusement dénommé THPE (Très Haute Performance Énergétique) correspond à une consommation énergétique de 88 kWh/m²/an pour la zone climatique équivalente à celle de la Suisse, soit deux fois moins exigeant. Ce standard, même s'il n'est pas obligatoire, connaît un réel succès puisque 13% des nouvelles constructions sont certifiées Minergie. Dans le cadre du Programme Énergie Suisse, la Confédération Helvétique s'est fixée comme objectif une part de marché de 20% pour le label Minergie dans les constructions neuves.

J'ai donc parcouru 1100 km en 15 jours avec, pour point de départ Strasbourg, pour point d'arrivée Lyon dont, au moins, 347 km en Suisse. Je suis passé par Bâle, Aarau, Biel, Yverdon les Bains, Lausanne et Genève en empruntant 3 itinéraires nationaux de La Suisse à vélo : la route du Rhin, la Mittellandroute (route du Plateau en français) qui longe 3 lacs (le lac de Biel, le lac de Neuchâtel et le lac Léman) et la route du Rhône. Le parcours entre Aarau et Genève emprunte le plateau suisse et est, de fait, relativement plat et accessible à tous. Cette région est densément peuplée : 450 habitants/km², soit une densité comparable à celle des Pays Bas. Cependant la quasi-totalité du parcours s'effectue à l'écart du trafic automobile, s'apparentant en partie à une véloroute (routes peu fréquentées) ou à

une voie verte. Le parcours de type voie verte est revêtu en grande partie (80% du parcours) d'enrobé ou de plaques de béton apparemment bien jointes (contrairement à certains tronçons du RAVeL) sur les chemins agricoles et, en partie, de dolomite ou de sable stabilisé, en particulier en forêt et le long des lacs. L'absence de circulation automobile permet de jouir pleinement de la diversité des paysages (lacs, forêts et zones agricoles). La campagne suisse ressemble à un immense jardin dans lequel la moindre parcelle est exploitée au mieux : prairies, fourrages, grandes cultures, mais aussi maraîchage, vergers et vignobles. L'itinéraire est bien fléché et ce jalonnement est respecté : nous n'avons observé une dégradation de celui-ci qu'à un seul endroit. Indice d'une pratique cyclotouristique répandue, les indications de distances ne figurent que tous les 20 km environ : on est loin de la petite balade dominicale à vélo d'une vingtaine de km. Nous avons cependant apprécié l'usage des livrets de La Suisse à Vélo, un pour chaque itinéraire malgré leur prix à notre avis excessif (18 €). Ayant une fâcheuse propension à me perdre, ceux-ci m'ont permis de retrouver l'itinéraire et de me localiser sur l'itinéraire sans GPS.

Atout supplémentaire, les itinéraires nationaux vous mènent au coeur des villes et aux abords des gares le plus généralement par des voies cyclables (cette condition figure d'ailleurs dans le cahier des charges de ces itinéraires). On peut également embarquer son vélo dans tous les trains suisses mais en s'acquittant d'une taxe supplémentaire de 15 CHF (10 € environ) auquel il faut ajouter 5 CHF pour la réservation dans les ICN, équivalents du TGV en France.

Inutile de préciser que le retour en France fut brutal. En particulier lorsque, faute d'un camping, il me fallut joindre en Haute-Savoie Cruseilles à Annecy en empruntant, en pleine nuit, l'ancienne nationale 201 : une seule solution : serrer les fesses et faire le signe de croix pour espérer arriver vivant.



La Suisse à vélo : une rapidité en contradiction avec l'image d'Epinal de la Suisse.

En 1993, quelques passionnés de cyclotourisme lançaient l'idée d'un réseau national de véloroutes et voies vertes dont la caractéristique serait, entre autres, l'uniformité de la signalétique. En 1995, la planification de La Suisse à vélo était effectuée et sa réalisation débutait. Ce n'est que 3 ans plus tard, en 1998, que La Suisse à vélo était inaugurée. Ce sont neuf itinéraires nationaux d'une longueur totale de plus de 3300 km auxquels se sont adjoints depuis 55 itinéraires régionaux d'une longueur totale de plus de 5 000 km. À titre de comparaison, cela équivaldrait pour la France métropolitaine, proportionnellement à sa population à un schéma directeur national des véloroutes et voies vertes de 27 500 km et, proportionnellement à sa taille, à plus de 44 000 km de VVV et ceci sans compter les itinéraires régionaux ! Or, le Schéma National des VVV lancé en 1998 ne prévoit que 9 000 km et n'est toujours pas terminé plus de 10 ans après !

Actuellement ce sont 150 millions de km qui sont parcourus à vélo chaque année sur ces itinéraires, soit, en moyenne 20 km/suisse/an. Fort de son succès, l'idée a naturellement germé chez les membres de l'association La Suisse à vélo, de réaliser des itinéraires pour l'ensemble des mobilités douces : marche à pied, VTT, rollers mais aussi canoë kayak. C'est ainsi que la fondation Suisse Mobile a



La Suisse : un petit pays qui a beaucoup à nous apprendre.

La Suisse, ce n'est pas seulement l'horlogerie qui a failli disparaître, ses banques aux secrets parfois honteux jalousement gardés et son chocolat.

Mais c'est aussi :

- un pays qui tire parti de la houille blanche : la moitié de l'électricité y est produite par l'hydroélectricité, l'autre moitié provenant ... du nucléaire (sic !).

- un pays qui a su préserver, grâce à un consensus national, une agriculture paysanne de polyculture-élevage de petite taille : la taille moyenne des exploitations y est de 17,5 ha, soit trois fois plus petite qu'en France. Une agriculture paysanne qui sait que sa survie dépend aussi de la qualité des produits. 11% des surfaces agricoles sont exploitées en agriculture biologique (2% en France). Par voie référendaire, la Suisse a adopté en 2005 un moratoire de 5 ans sur les cultures d'OGM (organismes génétiquement modifiés) en plein champ.

- un réseau de voies ferrées de plus de 5000 km, soit deux fois plus dense qu'en France et une distance parcourue en train deux fois plus importante qu'en France : chaque suisse parcourt en train en moyenne 2 150 km/an et prend en moyenne le train pratiquement une fois par semaine (49 voyages/an/personne).

- un pays de locataires. Seul un tiers des suisses sont propriétaires de leur logement. Je ne

peux m'empêcher d'y voir une certaine corrélation avec la meilleure maîtrise apparente de l'étalement urbain et un plus grand usage des transports en commun.

- un pays qui a instauré dès 2000 une taxe sur les Poids Lourds empruntant les routes suisses permettant de contenir et de rationaliser le développement exponentiel du trafic de marchandises par la route et de maintenir le trafic ferroviaire de marchandises (part de marché de 20%).

Une Suisse au dessus de tout soupçon ?

Certes non, comme l'affirme Jean Ziegler, auteur de nombreux ouvrages et ancien rapporteur pour le droit à l'alimentation du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU auquel nous avons emprunté le titre ci-dessus.

C'est aussi un pays à la richesse insolente qui se traduit, entre autres, par une orgie de 4x4 : l'immatriculation de 4x4 concerne un véhicule neuf sur 5 !

Pierre Kokoszynski

Pour en savoir un peu plus (photos, références), vous pouvez consulter la page :

<http://pagesperso-orange.fr/omondou.velo/archives/douaifreiburg.html>

démarré en 2004 et a été lancée en 2008. Fait intéressant, la fondation Suisse Mobile est un partenariat public privé qui regroupe de nombreuses collectivités publiques mais aussi les professionnels du tourisme. L'idée est d'offrir un bouquet touristique comprenant non seulement le parcours mais aussi l'hébergement au travers, en particulier, de l'organisme Swiss Trail. Selon votre budget, cet organisme vous propose différentes formules : hébergement en camping, dans l'équivalent de chambres d'hôtes mais aussi en hôtel avec portage des bagages. Vous pouvez également proposer votre itinéraire à charge pour Swiss Trail de prévoir les hébergements. Au travers de Suisse Mobile, la Suisse est donc à l'avant-garde de l'écotourisme.



1. Vélostation de Bâle, quelques détails de l'une des rampes extérieures d'accès
2. Mittellandroute, tronçon recouvert de plaques de béton

Réductions sur achat de vélos et pièces

LES VÉLOCISTES CI-DESSOUS OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS DE L'ADAV

(sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

Cycles et Motos Neufs Occasions Alain PEUCELLE 28, rue des Hautes Loges MARCQ en B. 03 20 72 62 22 6% sur achat de vélo ; 10% sur les pièces (hors promotion)	Cycles LECOLIER 64, rue Gambetta LILLE 03.20.54.83.39 5% sur achat de vélo ; 10 % sur les pièces (hors promotion)	Cycles FALLET 4 bis, av. Robert Schumann MONS en B. 03.20.04.47.01 Remise	LAMBERSART CYCLES 11, rue du Bourg LAMBERSART 03 20 93 99 38 5% sur achat de vélo ; 10% sur les pièces (hors promotion)	VANDER-DONCKT FONTAINE Cycles Peugeot 1 et 3 rue Roger Salengro HELLEMMES 03 20 56 52 66 10% sur les accessoires ; 5% sur les vélos (hors promotion)	VILLAVÉLO 24 place Louise de Bettignies LILLE 03 20 74 17 58 Spécialiste du vélo urbain et du vélo électrique. Remise de 5% sur vélos et accessoires (hors promotions).	LIOBIKES 87 rue d'Esquermes LILLE 03 20 09 55 17 Spécialiste du vélo tout-terrain. yodabikeslille @aliceadsl.fr Remise de 10%.	SCOOT-ENVILLE 78 rue de Famars VALENCIENNES 03 27 25 64 76 VAE, cyclomoteurs, e-solex 10% sur accessoires et 5% sur vélos (hors promotions)	RIDE ON 689 rue du pont de pierres BÉTHUNE 03 21 64 02 51 ride.on@orange.fr 5% sur vélos et 10% sur pièces (hors promotions)	CYCLES LESAFFRE 204 Rue Camot FÂCHES THUMESNIL 03 20 95 46 96 Remise de 5% (hors promotions)	Cycles VERBRUG-GHE 411 avenue de Dunkerque 59160 LOMME 03 20 08 98 41 Remise de 5% sur achat de vélo 10 % sur les pièces (hors promotions).
--	--	--	--	---	--	--	---	--	--	--

L'ADAV y était : L'actualité dans votre commune

ARRAS

7 juillet : Rencontre avec M. Spas, nouvel adjoint en charge de la voirie. M. Spas affirme son souhait de travailler en étroite collaboration avec l'ADAV et nous informe de sa volonté de mettre en place un véritable groupe de travail vélo au niveau de la communauté urbaine. Pour la ville d'Arras l'ADAV devra continuer à faire des propositions qui seront soumises à la commission de circulation. M. Anceau, L. Coveliers.

BAILLEUL

10 juin : Présentation de l'ADAV, de son action et des principes d'aménagement qu'elle défend, aux membres du conseil de développement de *Pays Cœur de Flandres* avec pour finalité d'associer les usagers dans les réflexions et la création de GTV à Bailleul et Hazebrouck. M. Anceau.

BÉTHUNE

20 mai : Réunion publique ADAV : visionnage du film de l'ADEME *Les déplacements, une affaire de choix*, échange sur les aménagements cyclables prioritaires à Béthune, conférence par Brigitte et Bertrand Helle *3700 km en tandem à travers l'Europe*. D. Dourlens, S. Geneste.

10 juin : Présentation et discussion sur l'avant projet de la phase II du projet du Mont-Liébaud (avenue de Bruxelles, Londres, allée du Mail). D. Dourlens. S. Geneste.

11 juin : Rencontre avec les élus en charge de l'urbanisme et de l'environnement. Discussion autour des projets cyclables et de la politique cyclable envisagée pour le mandat. L'ADAV affirme sa volonté que les projets validés avec l'ancienne municipalité se concrétisent rapidement. M. Anceau, D. Dourlens, S. Geneste, N. Lecocq, P. Maillard, R. van Rijn.

30 juin : Réunion de préparation de la semaine de la mobilité et présentation des propositions d'aménagements de l'ADAV à l'adjoint à la sécurité. D. Dourlens, S. Geneste, N. Lecocq.



vélopoles devant la gare d'Armentières

FÂCHES-THUMESNIL

24 avril : réunion avec le groupe *VéloFT* pour discuter du document répertorient les propositions d'aménagements sur la ville. S. Geneste.

27 avril : Stand de l'ADAV lors de la braderie. J. Dubuisson.

17 juin : GTV. Aménagements réalisés en 2008 : double-sens rue Pasteur, sas vélos sur différents carrefours. Discussion sur les projets du mandat (av. de Roubaix, rue du Maréchal Joffre, Chemin Rouge, implantation d'arceaux), réflexion sur la mise à sens unique sur la rue A. France, rue J. Jaurès, rue Ch. St Venant. Projet d'aménagements de l'ENLM sur le chemin des Périsseaux et la requalification des rues de l'Arbrisseau et Wattignies. Demande de l'ADAV pour des double-sens rue du Colombier et rue Faidherbe. M. Anceau, J. Dubuisson, S. Geneste.

reprise du vélobus de l'école Pasteur à la rentrée.



LILLE

22 avril : Rencontre avec Vinciane Faber, conseillère municipale en charge du vélo. Présentation des modalités de travail ADAV-Ville, présentation des propositions de l'ADAV. M. Anceau, S. Geneste.

23 avril : Fête du Vélo et *Broc à vélo*. Préparation de l'édition 2008. JB Boulange, E. Défossez, J. Dewavrin, S. Geneste, S. Torro-Tokodi.

24 avril : GTV. 5 projets de voiries seront réalisés en 2008 (rues Fontenoy-Mulhouse, Hypollite Lefebvre, de Gand, d'Esquermes et le Pont du Faubourg de Béthune).

Le dossier répertorient les bordures est à l'étude pour évaluer le coût d'une opération de voirie.

L'ADAV a transmis ses nouvelles propositions d'aménagements cyclables pour discussion et priorisation. M. Anceau, B. Cousin, E. Défossez, S. Geneste.

6 mai : visite des aménagements cyclables avec groupe d'étudiants néerlandais. Y. Maerten.

21 mai : Inauguration de l'Espace Info-Déplacements en présence de nombreux élus.

23 mai : rencontre avec directrice de l'école du Sacré Cœur (Fives) pour la mise en place de pédibus. S. Torro-Tokodi.

24 mai : Formation des correspondants locaux de l'ADAV.

26 mai : Rencontre avec V. Faber. Discussion des projets pour le mandat, des propositions de l'ADAV, etc. M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.

27 mai : rencontre avec la directrice de l'école Lavoisier (Wazemmes) pour la mise en place de vélobus. S. Torro-Tokodi.

28 mai : Fête du Vélo. Réunion de préparation.

10 juin : PDS. Rencontre avec la directrice de l'école Lavoisier (Wazemmes). S. Torro-Tokodi.

14 juin : PDS présentation des vélobus et pé-

dibus aux parents d'élèves de l'école du Sacré Cœur (Fives).

16 juin : Fête du Vélo. Bilan.

17 juin : PDS. Rencontre avec la directrice de l'école Ste Marie (Lille Sud). S. Torro-Tokodi.

PDS. Rencontre avec la directrice de l'école maternelle Mozart (Centre). S. Torro-Tokodi.

18 juin : Rencontre et bilan des activités du groupe *Balades*. G. Vahé, F. Colin...

19 juin : GTV technique. Point sur les arceaux vélos et projets d'implantation de 180 nouveaux arceaux. Point sur le document de propositions d'aménagements de l'ADAV. Point sur les projets Euratechnologie et Porte de Valenciennes. M. Anceau, B. Cousin, E. Défossez, S. Geneste.

30 juin : Points sur les projets de voirie en lien avec le document de propositions d'aménagements de l'ADAV en vue de dégager des priorités communes. M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.

1er juillet : Agenda 21. Propositions pour le nouveau mandat. S. Torro-Tokodi.

3 juillet : GTV communication. Mise en place du 1er GTV sur la communication. Points sur la mise à jour du plan vélo de Lille, sur le nouveau document de communication ADAV concernant le vol et le stationnement (fiche 6), et sur la fête du vélo 2009. M. Anceau, B. Cousin, S. Geneste.

21 juillet : préparation de la Semaine de la Mobilité. S. Torro-Tokodi.



couloir bus/vélo à Armentières

4 août : Réunion de travail pour la mise à jour de la prochaine édition du plan cyclable de Lille et préparation de la Semaine de la Mobilité. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

2 août : repérage du parcours pour le CETE. S. Geneste, L. Coveliers, S. Torro-Tokodi.

LOOS

1er juillet : GTV. Point sur les études déjà réalisées (axe Potié-Foch, Rue Ambroise Paré, Av. Kuhlman et Galilée, double-sens rue Gambetta, sentier Leclerc, Square Thomas, rue Salengro, rue Ferrer, rue Zola, bandes cyclables boulevard de la République prolongées), demande de nouvelles études de double-sens sur les rues Dhainaut, Faidherbe, Lafargue et d'aire piétonne sur le chemin des Postes. Propositions de lieux d'implantation d'arceaux de stationnement. La priorité pour 2008-2009 sera de réaliser les double-sens des rues Gambetta (si possibilité avec les bus), Thomas, Leclerc, Salengro, Ferrer). M. Anceau, P. Coquerelle, S. Geneste.

MARCQ-EN-BARŒUL

15 mai : Fête du Vélo. Réunion de préparation. S. Torro-Tokodi.

7 juin : Fête du vélo. Stand, d'information, sensibilisation des écoliers aux problèmes des angles morts et marquage des vélos contre le vol. M. Anceau, S. Torro-Tokodi, C. Douilliez.



pose de 100 arceaux à Roubaix.

MERVILLE

31 août : stand sur le *Marché du Mieux Vivre*. S. Torro-Tokodi.

ROUBAIX

23 avril : repérage des emplacements pour la pose de 100 nouveaux arceaux sur la ville. M. Anceau, S. Geneste.

30 avril : Maison des Associations. Participation de l'ADAV à la dynamique *Agenda 21* menée par les associations présentes dans la ville. M. Anceau

6 mai : second repérage des emplacements pour la pose de 100 arceaux vélo sur la ville. M. Anceau, S. Geneste.

9 mai : Rencontre du collectif d'associations sur la dynamique *Agenda 21* avec les adjoints en charges de l'urbanisme et de l'environnement. M. Anceau

4 juin : Rencontre avec M. Dubois, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, pour la poursuite du GTV pendant ce nouveau mandat. M. Dubois réaffirme son souhait de donner une véritable place au vélo dans les projets de voirie. Remise des propositions de l'ADAV sur les priorités d'aménagement. Ce document sera discuté lors du prochain GTV. Promesse d'implantation de 100 arceaux par an et de la généralisation de double-sens lors de chaque opération de voirie. M. Anceau

6 juin : Rencontre avec l'élu en charge de l'environnement du collectif d'associations pour la mise en place d'un conseil consultatif sur l'Agenda 21 roubaisien. M. Anceau.

20 juin : réunion de mise au point sur la projet de réaménagement de la rue de Lille entre la ville, LMCU, l'ADAV et un collectif de riverain qui demande une remise à plat du projet. L'ADAV réaffirme son souhait d'une bande à contresens dans cette voie qui sera traitée en zone 30 et non d'une piste qui amènerait une



double-sens rue Michelet à Roubaix

fausse sécurité aux cyclistes, notamment pour ceux qui circulent dans le sens de la circulation. M. Anceau, E. Defossez.

25 juin : réunion de préparation de la *broc' à vélos* – village vélo et balade qui se dérouleront le 4 octobre. M. Anceau, S. Geneste.

SEQUEDIN

11 juin : Rencontre avec l'élu en charge de l'environnement. Propositions de travail en partenariat sur les aménagements et la politique cyclable. L'ADAV fera un diagnostic des possibilités d'aménagement avant une nouvelle rencontre en septembre.

M. Anceau, S. Geneste.

TOURCOING

26 juin : rencontre avec l'adjoint aux déplacements et les services Voirie pour faire le point sur les projets cyclables tourquennois. Le GTV devrait reprendre à la rentrée. S. Torro-Tokodi.

3 juillet : réunion entre La Ville, LMCU, l'ADAV et les entreprises qui gèrent le chantier le long du quai de Cherbourg. Le promoteur demande la fermeture de la piste cyclable bidirectionnelle qui vient d'être ouverte pendant la durée des travaux, soit 2 ans, afin de faciliter le mouvement des camions. L'ADAV affirme son souhait que cette piste reste ouverte et



continuité entre la piste bidirectionnelle des Grands Boulevards et le centre-ville de Tourcoing.

que l'ensemble de la circulation soit uniquement interrompue lors des passages de camion. M. Anceau

VALENCIENNOIS

29 mai : Saint-Saulve. Réunion. Passage prévu de la ligne de tramway : Valenciennes-Quévrain (Belgique). Demande d'un GTV.

Projet de mise en place d'une commission extra municipale de circulation. A. Legrand.

5 juin : Denain. Marquage de vélos dans un collège. S. Cathelain, S. Torro-Tokodi.

17 juin : Discussion sur la réalisation des double-sens du centre-ville de Valenciennes (prévus pour le 7 juillet 2008). Apports techniques de l'ADAV concernant la signalisation horizontale et verticale. M. Anceau, C. Bride-lance, S. Geneste.

7 juillet : Communication sur la mise en service des double-sens et déambulation sur les nouveaux aménagements.

15 juillet : Valenciennes. Réunion après l'ouverture des double-sens. La Ville remercie l'ADAV pour son action pédagogique. Inauguration par la Ville des double-sens et communication pour informer le public en septembre. Imperfections relevées dans la signalisation

verticale et horizontale des double-sens transmises aux techniciens.

S. Geneste, A. Legrand.

VILLENEUVE D'ASCQ

28 juillet : Rencontre avec l'élu en charge des déplacements, M. Ifri qui donne son accord pour qu'un véritable groupe de travail vélo se constitue. L'ADAV fera remonter ses demandes et une visite de terrain à vélo est programmée en septembre. M. Anceau.

LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE

13 mai : Présentation et discussion du projet d'aménagements cyclables sur l'axe Cannes-Wagner à Lille. Le projet consiste en la réalisation de pistes unidirectionnelles, option défendue par l'ADAV. M. Anceau, S. Geneste.

15 mai : rencontre avec un groupe d'étudiants qui rédigent un rapport sur les différences d'usage de la bicyclette entre la Flandre et la communauté urbaine. S. Torro-Tokodi.

23 mai : rencontre avec la chargée PDE pour une nouvelle intervention de l'ADAV. S. Torro-Tokodi.

3 juin : Action de sensibilisation des employés à la pratique du vélo en ville pour les grands débutants. S. Torro-Tokodi.

6 juin : Action de sensibilisation des employés à la pratique du vélo en ville pour les cyclistes confirmés. S. Torro-Tokodi.

9 juin : présentation de la mise à jour du projet de la Lino (voie nouvelle entre Loos et Lomme par Sequedin). M. Anceau

13 juin : remise des remarques de l'ADAV sur le projet de la Lino. M. Anceau

27 juin : Rencontre avec le Vice-Président en charge des déplacements, M. Quiquet, pour évoquer le fonctionnement du partenariat ADAV / LMCU et les modalités de sa reconduction pour trois nouvelles années. Accord de principe pour sa poursuite avec plus de transversalité. M. Anceau, B. Cousin

29 juillet : réunion de travail avec le bureau d'étude qui suit le projet de la Lino pour la prise en compte des remarques formulées par l'ADAV. M. Anceau



marquage des vélos contre le vol pour les collégiens de Denain.

UTLS

3 juin : Présentation et discussion des projets de l'UTLS : Seclin : suite à l'intervention de l'ADAV les aménagements cyclables sont redessinés sans interruption au niveau du parvis de la mairie. La Madeleine, rue Saint-Joseph : discussion sur l'opportunité de réaliser un double-sens. Après vérification sur place l'ADAV demande que le double-sens soit proposé à la Ville. M. Anceau, S. Geneste.

UTRVA – voirie

24 avril : Réunion de travail sur différents

projets de voirie. **Villeneuve d'Ascq**, projets de couloirs-bus + vélo sur le bd de l'Ouest et d'une piste entre le bd de Mons et le vélodrome de la station de métro de la Pilaterie. Av Paul Langevin, projet de reprise des pistes dans le cadre des travaux du Grand Stade. Le cheminement sera conforté vers Lesquin et vers la station et le vélodrome des 4 Cantons. **Hem**, mise en zone 30 de l'av Laenec. **Wattrelos**, projet de zone 30 rue du Gauquier.

M. Anceau

5 juin : Réunion de travail. **Roubaix**, projet de double-sens rues Frasez et Vaillant. **Leers**, projet de zone 30 rue de Wattrelos. **Astaing**, projet de réfection de la traversée de la localité sur la D941. **Baisieux**, projet de réfection de la localité sur la D941 (zone 30 et prolongement des bandes). M. Anceau.



piste cyclable sur la RD 206 à Toufflers

DÉPARTEMENT DU NORD

5 mai : Bilan de l'année 2007. Les techniciens des différentes unités territoriales sont satisfaits de la collaboration avec l'ADAV. La collaboration avec chaque UT n'est pas homogène : le travail est régulier avec l'UT de Lille et les subdivisions de Tourcoing, Templemars, il a été développé avec les UT de Valenciennes, Douai et de Cambrai, mais il n'a pas encore été mis en place sur l'UT de Dunkerque.

L'ADAV souhaiterait mettre davantage l'accent sur la communication : la diffusion des fiches ADAV dans les maisons d'arrondissement et la création d'un lien internet entre le site du CG et celui de l'ADAV ou le téléchargement possible des fiches ADAV sur le site internet du CG. Les thèmes de l'entretien des aménagements et de la signalisation des dysfonctionnements ont été abordés. M. Anceau, S. Geneste.

6 mai : Arrondissement de Lille. Présentation du projet de pose d'un nouveau tapis, av Jean Jaurès à Roubaix. Des bandes cyclables continues et colorées seront réalisées.

CETE : Centre d'Études Techniques de L'Équipement

DD : Développement Durable

EID : Espace Info-Déplacements

EIE : Espace Info-Énergie

GTV : Groupe Travail Vélo

LMCU : Lille Métropole Communauté Urbaine

MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités

PDE : Plan de Déplacements d'Établissement

PDS : Plan de Déplacements Scolaires

UT : Unité Territoriale

UTLS : Unité Territoriale de Lille-Seclin

VAE : Vélo à Assistance Électrique

Travaux envisagés fin 2008, début 2009. M. Anceau.

14 juin : Arrondissement de Valenciennes. Présentation du projet de contournement de Cubray à St Amand sur la **RD 954**. L'ADAV demande la création d'un aménagement cyclable continu et si possible avec des pistes cyclables. M. Anceau

6 août : Réunion de travail sur les modalités de la reconduction du partenariat ADAV-Département et notamment l'extension de l'action envers l'aménagement des collèges pour y favoriser l'accueil des cyclistes. M. Anceau.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

13 mai : Présentation des conclusions de l'étude sur la signalétique et le jalonnement des véloroutes et voies vertes.

M. Anceau, S. Geneste.

ESPACE INFO->DÉPLACEMENTS

21 avril : préparation de la dynamique PDE sur le territoire de LMCU avec le CETE.

13 mai : rencontre avec la chargée de mission DD Leroy Merlin pour dynamique PDE.

16 mai : rencontre proviseur adjoint collège de Thumeries pour préparer intervention.

20 mai : Journée de coordination des EIE de la Région.

21 mai : inauguration de l'EID en présence du délégué régional de l'ADEME H. Pignon, du Vice-Président chargé de l'Environnement à la Région E. Cau., du Vice-Président chargé des Transports à LMCU E. Quiquet et de l'Adjoint aux Déplacements du Maire de Lille M. Santré.

23 mai : préparation de la journée PDE avec CETE.

2 juin : rencontre avec l'ADEME et l'animatrice d'une association de promotion des VAE.

6 juin : intervention auprès des élèves du collège R. Salengro de Lomme, puis auprès des employés du centre de tri de La Poste Lomme.

12 juin : stand PDE à l'attention des employés de l'Hôtel de Ville. S. Torro-Tokodi.

19 juin : journée de coordination des EIE.

27 juin : point sur l'activité de l'EID avec l'ADEME. M. Anceau, S. Torro-Tokodi.

16 juillet : préparation de la sortie vélo pour les employés du CETE.

22 juillet : préparation d'une intervention auprès des employés de La Poste du centre de Petite Forêt.

7 août : point sur l'activité de l'EID avec les interlocuteurs de l'ADEME.

12 août : rencontre avec la MRES pour la coordination de l'EID avec le réseau.

PRÉFECTURE DU NORD

12 juin : journée Sécurité Routière.

S. Geneste

TRANSPOLE

29 avril : En association avec Décathlon, présentation et discussion des activités et positions de chaque structure et d'éventuelles actions communes, par exemple pour la Fête du Vélo. Transpole expose le projet qu'elle déposera pour répondre à l'appel d'offre de LMCU pour la gestion d'une offre de location

de vélos grand public. M. Anceau, B. Cousin, E. Défossez, S. Geneste.

10 juin : échange sur les projets en cours pour favoriser l'intermodalité vélo + transport en commun et sur les liens et formes de partenariat à établir entre l'ADAV et Transpole.

M. Anceau

7 août : échange sur les attentes et contraintes respectives des usagers cyclistes et de l'exploitant de transport public pour un meilleur partage de la voirie. M. Anceau



bande cyclable de préselection rue du Halot à Tourcoing.

DÉCATHLON

7 mai : rencontre entre la FUBicy, l'ADAV et l'entreprise Décathlon pour appréhender la manière de développer le système de marquage des vélos *Bicycode* dans cette enseigne qui commercialise 1/3 des vélos en France. De manière plus générale, discussion sur les éventuels partenariats à nouer entre la FUBicy et les associations qu'elle représente et l'enseigne. M. Anceau, C. Raverdy (Président de la FUBicy)

AF3V

17 mai : participation au conseil d'administration de l'association à Paris. Évocation de la possibilité du transfert du siège de l'AF3V, jusqu'ici hébergé par l'association Vélo de Toulouse, à l'ADAV. M. Anceau

CHRU

29 mai : Rencontre avec le responsable hôtelier du CHRU pour le projet d'aménagements cyclables sur Bd du prof. J. Leclerc (2008-09), de stationnement de vélos sécurisé pour les employés et d'implantation d'arceaux pour les visiteurs. S. Geneste.

21 juillet : Présentation des projets (aménagements cyclables sur le bd du Prof. J. Leclerc et la rue P. Decoux en 2008-09, stationnement sécurisé et non sécurisé). Repérage des emplacements pour la pose de 44 arceaux vélos. S. Geneste.

FUBICY

31 mai : Comité Directeur à Paris.

S. Torro-Tokodi.

11 juin : stand au Salon européen de la Mobilité à Paris. S. Torro-Tokodi.

6 août : CD à Paris.

M. Anceau,

J.-B. Boulange.



stand au Salon Européen de la Mobilité Porte de Versailles.

Un bonus écologique vraiment écologique ?

Le Comité de Promotion du Vélo a demandé dans un communiqué la prise en compte de la bicyclette dans la fiscalité "verte" qui doit être annoncée par le gouvernement à la rentrée, avec un bonus à l'achat d'un deux roues et une TVA réduite.

L'extension du système de « bonus-malus » visant à favoriser l'achat de voitures moins polluantes à d'autres familles de produits, dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2009, est une bonne nouvelle.

Le Comité de promotion du vélo revendique que la fiscalité incitative soit aujourd'hui élargie et que le vélo, mode de déplacement à part entière et non polluant par excellence, plébiscité par beaucoup de citoyens mais grand oublié du Grenelle de l'Environnement, soit pris en compte.

« L'impact du bonus-malus automobile depuis huit mois sur les comportements des Français prouve l'efficacité des mesures agissant à la fois sur le pouvoir d'achat et sur l'encouragement de nouvelles pratiques de consommation », a déclaré Denis Baupin, Président du Comité de promotion du vélo. Cependant, si les mesures visant à encourager l'achat de véhicules moins polluants sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes pour réduire de façon significative la pollution et son corollaire de nuisances et de méfaits sur la santé.

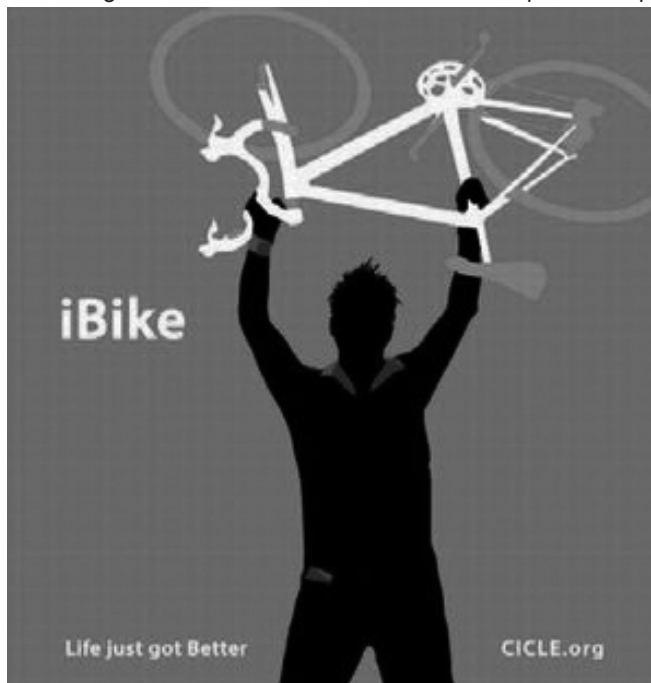
Il faut agir pour un meilleur report de la voiture sur les autres modes de transport. Le vélo est, avec la marche, le mode le plus adapté aux déplacements de proximité : non polluant, non consommateur de pétrole et bon pour la santé. Et combiné avec les transports publics, il offre aussi une solution efficace et économique pour les distances plus longues.

Le Comité de promotion du vélo, dans une motion adoptée à l'unanimité de ses membres le 12 juin dernier, a demandé que les Pouvoirs publics prennent enfin les mesures économiques nécessaires au développement de l'usage du vélo.

le cadre du chèque transport annoncé par le Gouvernement.

Le bonus vélo constituerait une incitation forte à l'usage régulier de ce mode de transport et amplifierait l'impact des politiques cyclables locales ainsi que celui des Plans de déplacements dès sa mise en place par les entreprises et les administrations qui concourent déjà efficacement au développement de l'usage de la bicyclette.

« La concomitance des lois Grenelle et de la loi de Finances constitue une occasion inespérée pour la France de rattraper son retard dans la promotion nationale de ce moyen de déplacement. Nous multiplierons dans les semaines à venir les interpellations du gouvernement et des parlementaires afin que cette fois le rendez-vous ne soit pas raté. »



Un bonus pour l'achat d'un vélo - dont le montant pourrait être plafonné à 124 euros, soit 50% du coût moyen d'un vélo en 2007 - ainsi que pour l'achat d'accessoires, de pièces détachées, de services d'entretien, de réparation et de location de vélos, est une des mesures avancées par le Comité.

Le Comité de promotion du vélo propose également l'abaissement du taux de TVA sur les vélos, accessoires, services de main d'œuvre pour l'entretien et la réparation des vélos ainsi que la création d'une indemnité pour les déplacements domicile/travail effectués à vélo, dans le cadre des Plans de déplacements d'entreprises. De même, l'utilisation du vélo pourrait être encouragée dans

Le Comité de Promotion du Vélo, créé en 2001, rassemble tous les acteurs du vélo en France : collectivités territoriales, associations d'utilisateurs, fédérations sportives, constructeurs et distributeurs... Il œuvre pour la valorisation du vélo dans toutes ses composantes : mode de déplacement quotidien et de loisirs, outil de développement touristique et de pratique sportive. Chaque année, il organise la Fête du vélo sur le thème Tous à vélo !, le premier week-end de juin. Son président est Denis Baupin, adjoint au Maire de Paris, Président du Club des villes cyclables.

Article repris du CarFree Network
Source: www.villes-cyclables.org

Le code de la rue en route ?

Le décret qui vient de paraître ne constitue pas encore un véritable code de la rue comme il existe en Belgique ou en Suisse. Mais cette modification du Code de la Route est une avancée significative qui en pose les premiers jalons.

Les principales mesures de ce décret concernent trois aménagements : l'aire piétonne, la zone de rencontre et la zone 30.

Toutes trois sont autorisées sur route départementale (RD). Les zones 30 ne sont pas limitées à l'agglomération : on peut créer une zone 30 partout où la vie locale est prépondérante, dans un lotisse-

ment hors agglomération... En revanche, les zones de rencontre et les aires piétonnes sont possibles seulement en agglomération.

L'ancienne aire piétonne où les véhicules étaient admis avec des prescriptions spéciales relève maintenant du concept 'zone de rencontre'. L'aire piétonne devient donc 'strictement piétonne'

L'aire piétonne peut être 'temporaire ou permanente' alors que les zones de rencontre et les zones 30 ne peuvent être temporaires. Il est ainsi possible de définir temporairement une aire piétonne pour une voie située dans une zone de rencontre ou une zone 30.

La généralisation des double-sens cyclables : dans les zones 30 et les futures zones de rencontre, « toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ». Le décret précise que pour les zones 30 existantes, les dispositions concernant le double-sens cyclable devront être appliquées avant le 1er juillet 2010.

Cycliste de nuit : Lorsqu'ils circulent la nuit, ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un cycle doit porter hors agglomération un gilet de haute visibilité.

De retour de Dynamobile

En participant aux balades de l'ADAV du dimanche, j'ai pris connaissance de Dynamobile, une association belge qui organise des vacances en vélo et en famille pour une durée de dix jours, dans la seconde moitié de juillet. Son objectif est de démontrer que « le vélo est un moyen de déplacement simple, rapide, agréable, passe partout, sain, écologique ».

Je suis donc parti avec Dynamobile en vacances et un peu dans l'idée de montrer que le vélo existe dans ce monde consacré à la voiture. Le parcours était séduisant : la Belgique, les Pays-Bas, la France. De consommateur je suis devenu rapidement un militant actif. J'ai été impressionné par l'organisation matérielle : les lieux de couchages, l'organisation des repas, le repérage de la route et la sécurité assurée par les capitaines de route et une assistance en queue de caravane (pour les inévitables petits problèmes mécaniques quand 150 vélos se déplacent sur des routes parfois « verrotées »). Le travail en amont est sans aucun doute important et il est efficace.



les prestations de la présidente Denise Maerevoet avec les pouvoirs politiques. Dans chaque commune de résidence, nous étions reçus par un représentant de la commune et à cette occasion Denise Maerevoet, d'une façon constructive et tenace, plaide la cause du vélo. Notre passage dans les communes suscitait la curiosité (150 vélos avec des personnes de tout âge, de 8 mois à 80 ans), nous en profitons pour distribuer des tracts d'information sur la démarche de Dynamobile et échangeons de façon conviviale notre perception des déplacements plus respectueux de notre planète.

revenu militant, et je me demande comment l'ADAV pourrait être plus présente dans ce mouvement. Nous étions quatre membres de l'ADAV peu visibles parmi les 150 cyclistes. Cependant, nous avons su convaincre trois participants à adhérer à l'ADAV. Nous pourrions imaginer des échanges de gilets de sécurité routière, une présentation de l'activité de l'ADAV, de l'animation festive, etc. À Valenciennes, Alain Legrand, représentant de l'ADAV, qui était content de nous y voir, est intervenu pour promouvoir la cause du vélo auprès du Maire.

Après Dynamobile j'ai fait un tour en Bretagne ; je vous en parlerai au prochain numéro.

Cyclotivement,

Claude Hanquez

Ce qui m'a impressionné le plus, ce sont

Je suis donc parti en vacances Dynamobile plutôt en consommateur et en suis

À vélo le long de l'Escaut...

... pour la journée des sports de pleine nature :

Le groupe balades propose le 5 octobre, au départ de La Madeleine et de Roubaix, dans le cadre de la journée nationale des sports de pleine nature, une journée de cyclodécouverte en Wallonie, en Belgique flamande et dans l'Amandinois, le long du canal de Roubaix, du canal de l'Espierre, de l'Escaut, de l'ancien canal d'Antoing-Pommerœul, du canal de Nimy-Blaton-Péronnes, de la Scarpe et des chemins véloroutiers de la forêt domaniale de Flines-lès-Mortagne.

L'opportunité de se rendre à vélo à Saint-Amand-les-Eaux et de parcourir une portion des RAVeL 1 Ouest et 1 bis.

L'occasion, également, de découvrir les vestiges impressionnants des anciennes industries du ciment et de la chaux d'Antoing.

Renseignements complémentaires sur le site de l'ADAV, balade « De l'Eurotéléport de Roubaix à la Tour abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux ».

... et pour une rencontre Gracq / Adav :

Le groupe balades s'est associé au Gracq (le Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens), l'équivalent wallon de la Fubicy, et propose ce dimanche 26 octobre une journée de cyclodécouverte pour saluer la remise à la navigation, très prochaine, des trois canaux (Marque-Urbaine, canal de Roubaix et canal de l'Espierre) de la liaison Deûle - Escaut.

Les deux groupes se donneront rendez-vous, à 13 h 00, à la maison du Canal de Leers-Nord (située à la frontière franco-belge, 6 rue du canal, dans l'ancienne maison éclusière). Le groupe français arrivera par la Deûle, par la Marque-Urbaine et par le canal de Roubaix. Le groupe belge arrivera par l'Escaut et par le canal de l'Espierre.

Repas à Leers-Nord, à la maison du canal (ou aux abords de ce centre de documentation / cafétéria).

La Maison du Canal, inaugurée le 11 juillet 2008, se veut, par le musée gratuit qu'elle

abrite, un centre didactique et touristique sur les canaux du lien Deûle - Escaut. Elle a aussi une vocation de lieu d'accueil pour les cyclistes, les piétons et les plaisanciers.

Après le repas, les deux groupes rejoindront l'Escaut par le canal de l'Espierre. Après avoir traversé Pottes, ils rejoindront à Bossuit le canal de Bossuit-Courtrai qu'ils suivront jusqu'à Knokke. Par des petites routes de campagne, ils traverseront Saint-Denis, Kooigem et Évregnies. Ils se sépareront ensuite à Évregnies pour rentrer sur la métropole lilloise ou dans le Tournaisis.

Renseignements complémentaires sur le site de l'ADAV, balade « De la Deûle à l'Escaut ».

On pourra trouver, sur le site du projet européen « Blue Links », l'état d'avancement des travaux (berges, ponts, écluses, ...) menés pour la remise à la navigation de la Marque-Urbaine et des canaux de Roubaix et de l'Espierre.

<http://www.bluelinks2008.org/defaultfr.html>

Gérard

Plus d'infos sur : www.droitauvelo.org

Pour toutes ces activités, votre association recherche des volontaires

- du 15 au 22 septembre, SEMAINE DE LA MOBILITÉ (voir programme détaillé en page 12)

- le 27 septembre, TOURCOING, stand au forum des associations de 9h à 19h au complexe Léo Lagrange

- les 27 et 28 septembre, Journées Nationales des Véloroutes et Voies Vertes (voir programme Balades)

- le 4 octobre, ROUBAIX, Broc' à Vélos place de la Liberté de 8h à 15h

- les 11 et 12 octobre, VALENCIENNES, stand au Salon de l'Environnement

- du 13 au 18 octobre SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le 13 octobre ORCHIES, après-midi débat avec l'École des Consommateurs sur le thème des agro-carburants

- le 15 octobre, PETITE-FORÊT (Valenciennois), stand ADAV-EID pour les employés de La Poste de 10h à 17h

À BÉTHUNE

- mardi 16 septembre, «point rencontre vélos» face au théâtre le poche à 18h00 avant la conférence

- mercredi 17 septembre, stand de l'ADAV sur la grand place toute la journée

- vendredi 19 septembre, «point rencontre vélos» place de la communication Mt Liébaut à 18h00

- lundi 22 septembre, «point rencontre vélos» sur le marché à 10h00

Les articles pour le prochain Heurovélo (n°59) doivent nous parvenir avant le 15 décembre 2008

Journal dérailleur l'heurovélo

l'HeuroVélo, journal dérailleur, est édité par l'AssOciatiOn Droit Au Vélo, (ADAV), 23, rue Gosselet 59000 Lille. Tél : 0 320 861 725 ; fax : 0 320 861 556 Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org

Dimanche 28 septembre : 5e journée nationale des Voies Vertes.

Délégation régionale de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes), l'ADAV organisera, ce dimanche 28 septembre, dans le cadre de la 5e journée nationale des voies vertes, une journée de cyclodécouverte au départ de Lille-Métropole. Une sortie au départ d'Arras est également envisagée.

Le premier objectif de cette journée est de mieux faire connaître les voies vertes et les véloroutes de France, l'équivalent du réseau RA-VeL (Réseau Autonome des Voies Lentes) de Wallonie et des Landelijke Fietsroutes de Belgique flamande et des Pays-Bas.

Le second objectif de cette journée vise, pour un usage utilitaire et /ou de loisirs, à pérenniser et à améliorer les voies vertes existantes, et à en créer des nouvelles. Ouvertes à tous les usagers non motorisés (piétons, cyclistes, rollers, personnes en joëlette ou en fauteuil roulant, cavaliers, ...), les voies vertes sont en effet des aménagements partagés qui méritent d'être protégés, défendus et développés.

La thématique choisie en 2008, pour cette journée nationale de promotion des voies vertes, s'articule autour du slogan « de l'air pour nos villes ! » : l'AF3V souhaite ainsi expliquer que le développement des

modes doux de déplacement (marche, vélo, transports en commun) pourrait améliorer la qualité de l'air en milieu citadin, et donc la qualité de vie des habitants.

Il faut souligner que les différentes sorties soutenues ce dimanche 28 septembre 2008 par l'AF3V s'intégreront dans un programme bien plus vaste : celui de la journée européenne des voies vertes, orchestré par l'AEVV (Association Européenne des Voies Vertes), avec comme problématique, cette année, « le rôle des voies vertes dans les déplacements quotidiens ».

On trouvera sur le site de l'ADAV, à la rubrique Balades, les modalités des sorties (itinéraires, horaires et lieux de rassemblement, longueurs des parcours...) organisées ce dimanche 28 septembre dans la Région, et on n'hésitera pas à se porter volontaire pour aider à l'encadrement de cette journée.

On pourra consulter, sur le site de l'AF3V et sur celui de l'AEVV, la programmation de cette journée au niveau national et au niveau européen.

<http://www.af3v.org/>
<http://www.aevv-egwa.org/site/hp.asp>

Enfin, on pourra lire un excellent exposé sur les voies vertes et les véloroutes françaises sur le site de Cyclo-trans-Europe.

<http://transeuropeenne.free.fr/>

Gérard

INSOLITE



Développement durable ou coup de pub ?

Photo prise dans un parking à vélos

Christophe Herlin

Commission paritaire : ISSN 12510602 ; périodicité trimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 euros ; gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue. Directeur de la publication : Benoît Cousin. Mise en page : Jean-Baptiste Boulange et Sébastien Torro-Tokodi. Illustrations : Laurent Libessart pages 3 et 9, Jean-Baptiste Boulange page 1. Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Juju Bernique, Jean-Baptiste Boulange, Benoît Cousin, Laurent Courrouble, Luc Coveliers, Philippe Delrue, Olivier Descamps, Olivier Duthoit, Sabine Geneste, Jean Dewavrin, Claude Hanquez, Christophe

Herlin, Élisabeth Hespel, Pierre Kokoszynski, Alain Legrand, Marie Lemaire, Pascal Mullié, Gérard Vahé, Jean-Pierre Verhille, Victor de R., Sébastien Torro-Tokodi. Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association ADAV. Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les im. Tirage : 1300 ex. Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûrs de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer : 03 20 86 17 25. Permanences tous les premiers samedis matin du mois, en même temps que les ateliers.

Calendrier balades

- **Dimanche 14 septembre :** CYCLODÉCOUVERTE AUTOUR D'ARMENTIÈRES.
- **Dimanche 14 septembre :** À VTT EN FORÊT DE MORMAL. (Club cyclotouristique de Berlaimont)
- **Samedi 20 septembre :** LE CHEMIN DE FER DANS LA MÉTROPOLE LILLOISE. (Cyclodécouverte d'automne de l'URFA) <http://www.urfallille.org>
- **Dimanche 21 septembre :** LAMBERSART : PROMENADE ARCHITECTURALE À VÉLO OU EN FAUTEUIL AVEC MONOPOUSSEUR. (ADAV / Ville de Lambersart)
- **Dimanche 21 septembre :** LES CHAPELLES DU FERRAIN. (cyclodécouverte de Marcq-Rando)
- **Dimanche 21 septembre :** VÉLO-TOUR D'AUTOMNE DES JARDINS COMMUNAUTAIRES DE LILLE-MÉTROPOLE. <http://www.ajonc.org/>
- **Samedi 27 septembre :** LA VALLÉE DE LA SENSÉE. (association cyclotouriste lambresienne)
- **Dimanche 28 septembre :** 5e JOURNÉE NATIONALE DES VOIES VERTES. (ADAV / AF3V / AEVV)
- **Dimanche 28 septembre :** LA CAMPAGNE MARCQUOISE. (cyclodécouverte de Marcq-Rando)
- **Dimanche 5 octobre :** DE L'EUROTÉLÉPORT DE ROUBAIX À LA TOUR ABBATIALE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX. (journée des sports de pleine nature)
- **Dimanche 12 octobre :** BALADE DE CLÔTURE DE LA CYCLO-CARAVANE POUR LA PAIX. (Coordination de la semaine d'éducation à la Paix) <http://ifman.free.fr/>
- **Dimanche 19 octobre :** CYCLODÉCOUVERTE À GAND. (trajets Lille - Gand - Lille par covoiturage ou par SNCF / SNCB)
- **Dimanche 26 octobre :** DE LA DEÛLE À L'ESCAUT. (ADAV / GRACQ)
- **Samedi 1er et dimanche 2 novembre :** RENAIX. (nuit à l'auberge de jeunesse à réserver)
- **Dimanche 9 novembre :** LE DOMAINE PROVINCIAL DE PALINGBEEK.
- **Samedi 15 novembre :** LE BOIS D'EMMERIN.
- **Dimanche 23 novembre :** HAUBOURDIN : LE MAIL DU BON PÊCHEUR ET LE VIEUX CANAL.
- **Dimanche 30 novembre :** CYCLODÉCOUVERTE À TRAVERS LA PÈVÈLE ET LE MÉLANTOIS.
- **Dimanche 7 décembre :** RANDONNÉE VTC / VTT SPÉCIALE TÉLÉTHON 2008. Chouett' VTT Club de Forest-sur-Marque.